

HÔTEL CONTINENTAL, Saïgon

1878-1880 : construction de l'immeuble par Pierre Cazeaux ¹ pour le compte du duc de Montpensier



[Coll. Olivier Galand](#)

Saïgon. — Rue Catinat. À gauche, le café de la Musique (remplacé vers 1915 par la pharmacie Solièreine). À droite, l'hôtel Continental.
Planté éditeur Saïgon.

¹ Plusieurs versions circulent sur cet entrepreneur, appelé Cazaux, Cazeau ou Cazeaux. On peut écarter la première car on ne trouve aucun Cazaux en Cochinchine. Une notice de Geneanet affirme qu'il s'agit de Pierre Auguste Cazeau (Saint-André de la Réunion, 10 novembre 1827-Saint-Denis, 17 janvier 1881), père de Louis Cazeau (des Tramways de Saïgon), présenté comme un fournisseur de matériaux. Une autre notice du même site sur la même personne, plus complète, présente Pierre Auguste Michel Théodule Cazeau comme employé des postes (1854), puis employé des ponts et chaussées à La Réunion (1879-1881). Il s'agit vraisemblablement de l'« ancien ingénieur très expérimenté et très observateur », évoqué par le *JORF* du 13 janvier 1876 au sujet d'une récente éruption volcanique à Salazie. Mais nous n'en avons nulle trace en Cochinchine où il est peu vraisemblable qu'il se soit établi entrepreneur à un âge avancé. Par contre, nous avons diverses mentions entre 1880 et 1893 d'un Pierre Cazeaux, quincaillier et fournisseur des T.P. en barres de fer pour les ponts à l'enseigne Cazeaux et Bertrand frères. Il est donc vraisemblable que ce soit ce personnage auquel on attribue la construction de l'hôtel Continental.

1892 : transformation par Charles Grosstephan

Charles Laurent GROSSTEPHAN, restaurateur

Né à Marines (Seine-et-Oise), le 22 septembre 1836
Fils de Georges Grosstephan (natif de Kirrwiller, Bas-Rhin), tailleur d'habits, et d'Anne Marie Beyer (native de Brumath, Bas-Rhin), couturière.
Marié à Paris VI^e, le 2 mai 1863, avec Eugénie Janet (1841-1919), dont
— Eugénie Joséphine (1866), mariée avec Paul Vivien, patron de la Dépêche coloniale,
— Jeanne Marie Georgette (1869), mariée à Saïgon, le 17 juin 1899, avec André de Maniort, commis-rédacteur., puis, le 15 janvier 1908, avec Émile Gerards.

Tenancier du café de la Porte-Montmartre à Paris (1884).
Gérant du restaurant Chevet, près du Palais Royal, appartenant à la la Compagnie centrale des cafés-restaurants, puis propriétaire de celui-ci (1890) (*Le XIX^e Siècle*, 22 juillet 1890).
Tenancier du restaurant annamite à l'Exposition universelle de 1889.
Fixé à Saïgon en 1892.

Décédé à Paris IX^e, le 14 juillet 1897.

The Hotel Continental Palace was completely transformed in 1892 by Mr Grosstephan, the ex-director and owner of Chevet, the oldest and best reputed restaurant in Paris situated near the Palais Royal. All the guest-rooms are furnished in the greatest possible comfort and each one possesses its own bath and shower room, which guests can use at any time day or night.

A first-class chef has been appointed recently. An excellent French patissier produces fine patisseries, ice creams and sorbets on a daily basis. The wine cellar set up by Mr Grosstephan is one of the best-stocked in the Orient.

Since 26 March 1898 electricity has been working in the restaurant and in all the guest-rooms and adjoining rooms. The management has installed telephones in the reading room where one can find major French and foreign newspapers, as well as the illustrated press. The official daily telegraph, arriving from France, is shown every day. The list of passengers arriving in the port of Saïgon from each steamer is even listed in the news room.

SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 février 1895)

M. Camille Saint-Saëns, le grand compositeur, est en ce uniment l'hôte de la ville de Saïgon.

Il était descendu sous le nom de Sannoy à l'Hôtel Continental, mais malgré ses précautions, il n'a pas pu garder l'incognito et dépister la curiosité publique, comme il avait si bien réussi à le faire pendant les représentations d'*Ascanio* à l'Opera. On se rappelle qu'à cette époque, il passa pendant un certain temps pour réellement disparu.

Reconnu à Saïgon, presque aussitôt son arrivée, il a été l'objet des égards de la population qui respectera le calme et la tranquillité qu'il est venu chercher si loin.

Saïgon paraît lui plaire et il ne compte rentrer à Paris qu'au printemps « avec les hirondelles », comme il l'avait dit à ses amis au moment de son départ.

Pendant le temps qu'il passera à Saïgon, on aura joué *Proserpine* à Toulouse, *Samson et Dalila* à Milan et en Amérique, *Phryné* à Bruxelles.

On avait mis en avant l'idée de jouer une pièce du maître pendant son séjour à Saïgon ; mais cet hommage n'est pas facile à rendre, par suite de nombreuses difficultés sur lesquelles il est inutile d'insister.

UNE PROTESTATION DU COMMERCE SAÏGONNAIS
contre le privilège accordé sous forme de subvention à M. Graffin qui a l'intention
d'établir à Saïgon un [sanatorium frigorifique](#)
(*La Dépêche coloniale*, 5 avril 1897)

hôtel Continental, Grosstephan

DEUIL
Nous apprenons la mort
(*Le Figaro*, 16 juillet 1897)

De M. Charles Grosstephan, un des représentants de l'industrie de l'alimentation parisienne, ancien propriétaire du café de la Porte-Montmartre et de la maison Chevet, décédé à l'âge de 60 ans. Il était le beau-père de M. Paul Virieu [Vivien], avocat à la Cour d'appel.

NÉCROLOGIE
(*La Politique coloniale*, 17 juillet 1897)

Hier matin ont eu lieu, à Paris, les obsèques de M. Charles Grosstephan [Grosstephan], propriétaire du Grand Hôtel Continental de Saïgon, décédé le 14 juillet à l'âge de 60 ans.

Très connu à Paris comme restaurateur, M. Ch. Grosstephan était parti en Cochinchine, il y a cinq ou six ans, et avait fondé à Saïgon l'Hôtel Continental, l'un des plus grands établissements de ce genre de tout l'Extrême-Orient et qui, sous son habile direction, avait rapidement prospéré et devait encore, très prochainement, être agrandi.

Très fatigué par la rigueur du climat et par les soucis que donnait la direction d'un établissement aussi important, M. Grosstephan était déjà tombé gravement malade l'an dernier ; bien rétabli, il aurait dû, à cette époque, suivre l'avis des médecins qui lui conseillaient d'aller passer quelques mois en France. Il a voulu rester un an encore et la saison sèche l'a de nouveau terrassé. Rentré en France très malade M. Grosstephan est mort quelques temps après son arrivée à Paris.

La cérémonie religieuse a eu lieu à l'église Sainte-Eugène et l'inhumation a été faite au cimetière Montparnasse.

Remarqué dans l'assistance MM. Paul Vivien, avocat à la cour d'appel, son gendre ; Frédéric et Alexandre Grosstephan ; Fitzgerald ; Paul Vivien, inspecteur des colonies ; Marguerite ; Blanchy, président «lu conseil colonial de Cochinchine et maire de Saïgon ; Gaston Leriche, directeur du *Mékong* ; Crémazy, avocat-défenseur à Saïgon ; Boulanger ; Maurel ; Dutilh de la Tuque, etc., etc.

La *Politique Coloniale* présente à madame Ch. Grosstephan, sa veuve, et à toute la famille, ses sincères compliments de condoléances.

NÉCROLOGIE

(*La Dépêche coloniale*, 19 juillet 1897)

Hier matin ont eu lieu, à Paris, les obsèques de M. Charles Grosstephan, propriétaire du Grand Hôtel Continental de Saïgon, décédé le 14 juillet à l'âge de 60 ans.

M. Ch. Grosstephan avait fondé à Saïgon l'hôtel Continental, l'un des plus grands établissements de ce genre de tout l'Extrême-Orient et qui, sous son habile direction, avait rapidement prospéré et devait encore, très prochainement, être agrandi.

Rentré en France très malade M. Grosstephan est mort quelque temps après son arrivée à Paris.

La cérémonie religieuse a eu lieu à l'église Saint-Eugène et l'inhumation a été faite au cimetière Montparnasse.

Nous adressons nos condoléances à notre excellent confrère M. Paul Vivien, son gendre, et à toute sa famille.

SAIGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 11 août 1897)

On annonce la mort à Paris de M. Grosstephan, propriétaire de l'Hôtel Continental qu'il avait fondé.

M. Grosstephan, très fatigué était rentré récemment en France, sans esprit de retour, espérant y jouir d'un repos bien gagné.

ÉTAT CIVIL

(*Journal officiel de l'Indochine française*, 29 mai et 5 juin 1899)

Publications de mariage. — Entre M. de Maniort (André), commis rédacteur, demeurant à Saïgon, et Mme Grosstéphan (Jeanne-Marie-Georgette), sans profession, demeurant à Saïgon.

Saïgon

Hôtels et Restaurants

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1901, II-719)

Hôtel Continental, Vve Grosstephan, Loiseau, gérant, rue Catinat.

[LÉGISLATIVES EN COCHINCHINE]
LITTÉRALURE ÉLECTORALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 mai 1902)

.....
Un autre candidat, originaire lui aussi des colonies, M. Paul Vivien, a été piteusement battu. Décidément, l'Indo-Chine n'a pas été favorable à M. Vivien. À la dernière élection pour la délégation du Cambodge il fut candidat et le jour du scrutin obtint une (1) voix. Il est arrivé bon dernier à Saïgon le 27 avril : ce n'est cependant pas faute de n'avoir pas battu le gong autour de son nom. M. Paul Vivien, qui avait fondé un journal pour soutenir sa candidature, déclarait avec sang-froid aux électeurs que tout l'effort du parti nationaliste aux élections municipales de 1900, à Paris, s'était porté contre lui, Paul Vivien. Dans ce cas, la défaite de M. Vivien aux dites élections a dû être particulièrement flatteuse à son amour-propre. Entre nous, si Saïgon n'a pas voulu du lui, c'est que M. Vivien est un cumulard. Il est avocat, président du syndicat de la presse coloniale, président de quatre-vingt et quelques sociétés (*sic*), propriétaire de l'Hôtel Continental à Saïgon et avec cela, pas fier pour deux sous.

.....
V.

1903 : MM. Berthet,
Graf, Jacque
et F. Fischer
rachètent le Continental aux héritiers Grosstephan.

L'Office colonial
(*La Dépêche coloniale*, 23 avril 1903)

Placement de bagagistes à l'Hôtel Continental.

1904 (février) : Féraudy, sous-directeur du Grand Hôtel de Paris, devient gérant.



Coll. Olivier Galand

Saïgon. — Rue Catinat (Nord). L'Hôtel Continental. Le théâtre. (Coll. Dieulefils, Hanoi).

1911 : RACHAT DES MURS PAR LE DUC DE MONTPENSIER (?)

(*Les Annales coloniales*, 15 juillet 1909)

Le dernier courrier d'Extrême-Orient arrivé à Marseille avait à son bord quatre cents passagers, parmi lesquels le duc de Montpensier, voyageant sous le nom de comte de Villiers, venant de Saïgon, et six jeunes princes et notables cambodgiens, parmi lesquels le prince Vong Kat, fils du roi Sisowath, quatre fils du ministre du palais et le fils du ministre de la marine. Ces princes voyagent sous la conduite de M. Chartrain, directeur de l'imprimerie du protectorat de Cambodge, et seront placés dans les Lycées et collèges de France, où ils feront leurs études.

1910 : Féraudy et Gallay,
président et administrateur de la
SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE CAOUTCHOUCS DE COCHINCHINE



**Restaurant Terrasse du Continental
Saigon (Cochinchine)**

[Coll. Olivier Galand](#)

Chez Féraudy. — Restaurant terrasse du Continental, Saïgon (Cochinchine)

Tourisme d'aristocrates
(*Les Annales coloniales*, 15 février 1912)

Nous avons déjà dit à plusieurs reprises combien l'Indochine attirait les visiteurs illustres ; on se rappelle les voyages du prince Henri d'Orléans, puis de Camille Saint-Saëns, de la globe-trotter Isabelle Massieu, du sirdar Kitchener, de lord Roberts, de Théodore Rivière, de Brioux.

Les Annales coloniales ont fait connaître, les premières dans la métropole, les efforts tentés aussi bien par l'initiative privée que par l'Administration pour diriger vers nos possessions d'Extrême-Orient nos compatriotes avides d'impressions neuves, curieux de rites inédits, de civilisations disparues.

En ce moment, l'Indochine suit avec intérêt les randonnées du prince et de la princesse de Suède, au duc de Montpensier et du prince Albert Ghika.

Le duc Montpensier, qui est accompagné d'une suite nombreuse et notamment, nous l'avons dit, d'un historiographe, notre confrère M. Paul-Louis Hervier, et d'un cinématographeur, M. André Wentzel, a parcouru les 250 kilomètres qui séparent Saïgon d'Angkor en automobile ; ce ne fut pas une randonnée commode, car sur ces 250 kilomètres, les routes carrossables sont rares et les ponts, pour passer les rivières, ne le sont pas moins.

Le duc, après avoir admiré les ruines d'Angkor, a visité le pays des Mois sauvages, qu'il connaissait déjà, car il l'a traversé voici deux ans.

Tout récemment, le duc de Montpensier a rejoint le prince et la princesse de Suède à Angkor et tous trois ont pris part à une chasse aux buffles, aux environs de Phantiêt.

1912 : FÉRAUDY RACHÈTE LE FONDS DE COMMERCE

LA CHASSE (*Saïgon sportif*, 12 octobre 1912)

Quelle bonne aubaine pour « Saïgon-Sportif », que d'être un fervent lecteur du « Chasseur Français » !

C'est, en effet, en parcourant cette intéressante brochure (pas de réclame !) que nous avons eu la bonne fortune de tomber en arrêt sur un article fort bien documenté et dont l'auteur, M. Hervier, ne nous est pas inconnu, puisqu'il a séjourné une bonne partie de la saison dernière dans notre ville, alors qu'il était secrétaire particulier de S. A. R. le duc de Montpensier, dont la Cochinchine tout entière a conservé un si bon souvenir.

*
* *

Dans un livre sur la Chine, paru il y a une vingtaine d'années, l'auteur, M. Victor Tissot, a raconté son voyage de Marseille à Shanghai et il a été amené à décrire en ces termes la rivière de Saïgon :

« Du Cap Saint-Jacques, on remonte pendant cinq heures la rivière de Saïgon avant d'arriver à la ville. Le bateau traverse des forêts de palétuviers peuplés de singes qui se penchent sur le paquebot, s'accrochent aux cordages, font mille grimaces et se sauvent comme ils sont venus. On entend des tigres qui miaulent et se battent dans les fourrés ;

et à la surface des arroyos, des crocodiles allongent leurs têtes de brochet, luisantes au soleil ».

Voilà un joli tableau ; mais, bien que l'auteur l'ait écrit il y a presque un quart de siècle, je crois qu'il est un peu arrangé, dramatisé. Il faudrait des palétuviers gigantesques pour encaisser la si large rivière de Saïgon, auprès de laquelle notre Seine n'est qu'une Seine inférieure, un mince filet d'eau. Les singes de Cochinchine et du Cambodge que j'ai vus fuir au moindre bruit avaient, au temps de M. Tissot, un caractère bien humoristique. Quant aux tigres et aux crocodiles, ils avaient dû être payés par un syndicat d'initiative et de propagande pour jeter une note pittoresque dans le paysage.

La Cochinchine et le Sud de l'Annam sont encore les pays des tigres, où les grands chasseurs viennent se livrer à des expéditions dangereuses dans la brousse. Mais, même en tenant compte des hécatombes (?) faites par les adroits tireurs et en imagination par les Tartarins, il ne faut pas croire qu'« Ong Cop » (Monsieur le Tigre) — comme disent avec respect les Annamites — pullulait jadis au point qu'on pouvait les entendre miauler d'un bateau remontant la rivière de Saïgon et surtout qu'on pouvait les entendre se *battre dans les fourrés*. Les légendes de l'Annam ont pour la plupart trait aux tigres, mais dans aucune légende — et elles remontent toutes à plus de vingt ans — on ne voit une armée de tigres échelonnés sur le bord d'un fleuve ou d'un chemin. « Ong Cop » voyage seul et quand on l'entend, la nuit, lancer ses cris rauques et brefs, c'est que le ronronnement d'une automobile sur une route voisine ou le halètement d'une machine ne troublent pas le silence nocturne.

Quoiqu'il en soit, il y a, à l'heure actuelle, en Cochinchine et en Annam, assez de tigres et sur tout assez de gibier — éléphants, buffles, taureaux sauvages, sangliers — pour attirer les chasseurs désireux d'avoir des émotions en complétant une collection d'histoire naturelle. Le rendez-vous de tous ces « Nemrods », équipés le plus souvent comme des cow-boys, est, à Saïgon, le grand hôtel de l'endroit — le Continental Palace Hôtel — qui pourrait être appelé l'hôtel des chasseurs de tigres.

Certains soirs, le coup d'œil y est remarquable. Des autos stationnent devant une terrasse brillamment éclairée, où des touristes, des voyageurs, des fonctionnaires dînent en smoking. Les tables sont décorées de fleurs. Les garçons chinois, en livrée bleue, s'empressent, muets et prévenants. Soudain, un moteur ronronne puissamment, c'est une auto qui part avec des chasseurs tout équipés. Par les routes désertes, dans la fraîcheur de la nuit, ils vont gagner une lointaine station, d'où ils s'enfonceront à pied ou à cheval à travers la brousse. Alors, autour des tables, on raconte les derniers exploits des intrépides, des photographies curieuses circulent, véritables documents qu'on s'arracherait dans les journaux illustrés, à Paris et à Londres. Les vieux colons rappellent des histoires d'autrefois, lorsqu'en suivant les routes alors en construction, il fallait compter avec les rencontres soudaines des panthères. Un autre raconte l'accident pittoresque du petit chemin de fer qui va de Saïgon à Phanthiêt, reliant ainsi la Cochinchine et le Sud-Annam. Un éléphant a été tamponné et tué par la locomotive. La voie a été obstruée pendant plus d'une journée...

Parmi les grands chasseurs, on cite surtout M. Oddera, le roi des Moïs, qui habite au pied du Nui (colline) Chua Chan et dont les hauts faits sont honorables. On cite M. Frédéric Fraissard, un colon de la province de Baria, un passionné, un infatigable. On cite le duc de Montpensier, qui, tous les ans, va faire un séjour en Indochine pour s'y livrer à des études ethnographiques, et qui, pour pénétrer dans l'intérieur des terres, organise de grandes chasses. Mais, après avoir énuméré ces noms et quelques autres noms qui sont entourés de l'estime générale, on lance ceux des massacreurs, qui, avec des provisions fantastiques de cartouches, s'en vont dans les forêts ou dans les savanes, et qui, une fois bien abrités dans une cachette, mitraillent tout ce qu'ils aperçoivent. On a déjà pu apprécier les tristes résultats de cette façon d'agir barbare et criminelle. On donne en exemple les buffles des savanes de la Lagna, au delà de Gia Ray. Tous blessés,

ils sont aujourd'hui un danger pour les indigènes qui traversent les hautes herbes, pour les chasseurs sérieux, car furieux, craintifs, ils chargent dès qu'ils entendent le moindre bruit. Sur quelques buffles tués récemment, on a trouvé les traces purulentes faites par des balles, un an ou deux auparavant. Ces massacreurs cherchent, pour étonner les amis restés en France, à établir des tableaux de chasse (?) imposants. On devrait pouvoir leur interdire le port d'un fusil, même d'un fusil à air comprimé, tels que ceux vendus dans les bazars pour les gosses batailleurs et bruyants.

À l'Hôtel des Chasseurs de Tigres, à Saïgon, on assiste à de pittoresques retours. Le visage hâlé, les vêtements poussiéreux, les mains déchirées par les épines des fourrés, le chasseur raconte ses impressions. Les connaisseurs s'approchent. On discute le lieu de la chasse, on énumère les habitudes de certains animaux, on projette de nouvelles expéditions. La vie semble belle, pleine d'imprévu, fertile en incidents. On est loin de la Plaine Saint-Denis et des fourrés de Fontainebleau. Et alors qu'un Chinois têtu offre devant la terrasse à la convoitise des dîneurs une superbe peau de tigre, on a presque la sensation que, perdu dans la brousse, par une nuit très noire, on entend l'appel lointain, rauque, bref, sinistre, de Ong cop.

Paul-Louis HERVIER

La Semaine des banquets
(*Saïgon Sportif*, 15 mars 1913)

Le banquet Géo Verminck et [Marc Pourpe](#)
Le [banquet Rimaud](#)

CONTINENTAL PALACE HOTEL
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 141)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1916, p. 115)

132, rue Catinat, SAÏGON
MM. FÉRAUDY, directeur [en outre, administrateur-délégué des Plantations de caoutchouc de Cochinchine*];
RAYNAUD, chef du Continental Palace Hôtel, Saïgon.

MM. Ange FRASSETO ET SICÉ, PROPRIÉTAIRES DU FONDS

Ange FRASSETO

Né le 22 décembre 1880 à Ajaccio (Corse).

Fils de Pierre Mathieu Frasseto, et de Mme, née Madelaine Giovanoli.

Veuf de Angèle Marie Miniconi.

Marié le 1^{er} octobre 1914 à Saïgon avec Clotilde Henriette Marguerite Bouchaud.

Remarié le 1^{er} mai 1923 à Saïgon avec Marie-Louise Renée Genouliat.

Entré dans les Services civils le 24 janvier 1906 comme géomètre au cadastre.

Concessionnaire du [bungalow du Cap Saint-Jacques](#) (1919) :

et du restaurant sino-annamite à l'Exposition coloniale de Marseille (1922).

Fondateur de la Société des [Grands Hôtels indochinois](#) (mai 1923)

Propriétaire, avec Sicé, des cinémas Eden de Saïgon, Cholon et Cap Saint-Jacques apportés à l'[Indochine Films et cinémas](#) (octobre 1923).

Participation au rachat du [Courrier saïgonnais](#) (1^{er} janvier 1924).

Acquéreur de la [Brasserie et Hôtel du Coq d'Or](#) à Hanoï (avril 1926).

Administrateur, avec son fils Martin et le sénateur des Alpes-Maritimes Alfred Donadei, du Comptoir d'achats France-Indochine (mai 1930) : achats intéressant l'industrie hôtelière. Société mort-née, semble-t-il.

Faillite de la S.N.C. Frasseto et Sicé (mars 1931).

Acquéreur du fonds de commerce de commission, exportation, importation de M^{lle} Joséphine Pissard à Paris (*La Loi*, 23 mars 1933). Alors domicilié même ville, 16, boulevard Saint-Martin.

Conseiller municipal de Saïgon

Chevalier de la Légion d'honneur (*JJORF*, 16 août 1923).

Décédé à Marseille. Voir ci-dessous *Le Petit Marseillais*, 28 juillet 1944.

SAÏGON FRASSETO ET SICÉ

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 129)

Cinémas

Éden cinéma, Saïgon, rue Catinat, 179.

Petit Éden, Cholon, bd du Tong-dôc-Phuong.

Éden, Cap Saint-Jacques.

Hôtel Frasseto et Sicé
Continental Palace, rue Catinat

MM. L. GALLAY, fondé de pouvoirs ;
RAYNAUD, chef.

Hôtel Victoria, rue Turc, n° 1
MM. FRASSETO et SICÉ, directeurs.
Grand Hôtel du Cap-Saint-Jacques

MM. J. BEL, fondé de pouvoirs ;
LASSEUBE, chef.

Monument aux morts
Représentation de gala
(*L'Écho annamite*, 6 mars 1920)

Contrairement à ce qui a été annoncé, hier, par erreur, l'orchestre-sauterie animera les entractes, non à l'Hôtel Continental, mais au foyer même du Théâtre où M. Frasseto, l'habile directeur de notre Palace saïgonnais, installera un grand buffet glacier pendant toute la durée de la représentation de gala du 18 courant.

Le Monument aux Morts
Généreuse contribution
(*L'Écho annamite*, 17 avril 1920)

Nous recevons de M. Frasseto et Sicé la lettre suivante :

Saïgon, le 12 avril 1920.

À monsieur Héloury, président du Syndicat de la presse cochinchinoise,

Saïgon,
Mon cher Héloury,

Avant de partir en France, mon associé et moi, tenons à vous adresser une somme de fr. 1.500.00 (mille cinq cents francs) que nous avons prié la Banque industrielle de Chine de vouloir bien tenir à votre disposition pour l'Œuvre du Monument aux Morts.

Nous tenons, par la même occasion, à vous confirmer notre entretien de ces jours derniers et à vous déclarer à nouveau que nous sommes prêts à organiser une nouvelle soirée au profit de l'œuvre, dans les mêmes conditions que la première. Vous voudrez bien vous rappeler que, les premiers en Cochinchine, lorsque fut à peine émise par vous l'idée du Monument aux Morts, nous avons organisé une soirée dont la recette intégrale vous fut versée. Nous serons heureux de contribuer à nouveau à cette œuvre pour qu'un Monument digne de nos Morts, digne de Saïgon fut élevé en notre ville.

Veillez agréer, Cher Monsieur, nos empressées salutations.

FRASSETO ET SICÉ

C'est avec une sincère reconnaissance que nous accueillons le don généreux et l'offre gracieuse faits par MM. Frasseto et Sicé.

Depuis le jour où fut lancée l'idée du Monument aux Morts de Cochinchine, inlassablement, les propriétaires de l'Eden et du Continental se sont dévoués à l'œuvre entreprise par le Syndicat de la Presse et leur part contributive est des plus importantes dans les fonds déjà recueillis.

Cette part, aujourd'hui, ils la veulent augmenter encore.

Le Comité du Monument aux Morts leur en est particulièrement reconnaissant et s'empressera d'accepter l'occasion offerte par eux d'augmenter les sommes destinées à glorifier dignement les héros de Cochinchine. (Communiqué du Syndicat de la Presse).

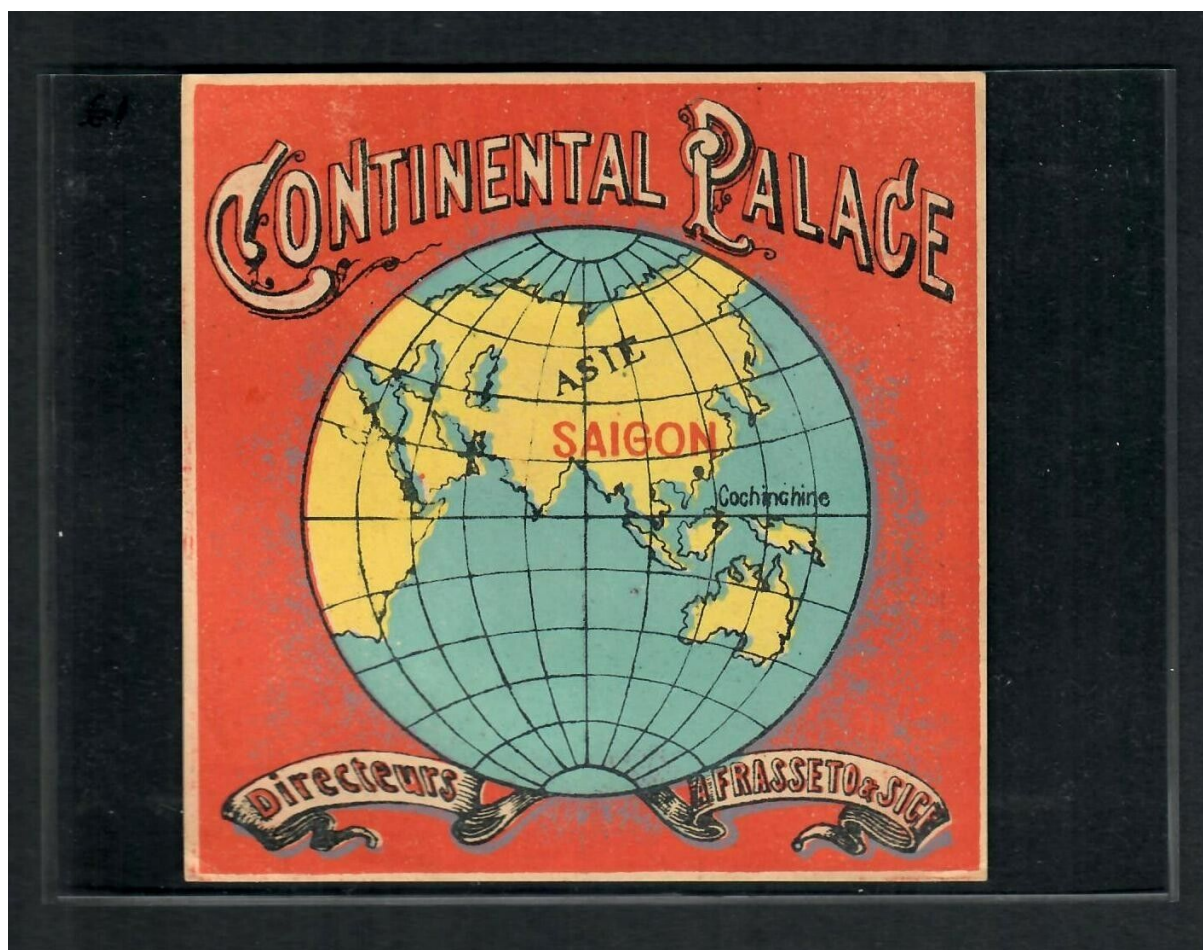
Visite d'une escadre anglaise
(*Les Affiches saïgonnaises*, 11 juin 1920)

[...] Pour terminer, l'Amicale des Retours du Front avait gracieusement invité les officiers et marins anglais ayant été au front français à un banquet qui eut lieu à l'Hôtel Continental et comme toujours notre zatel [*sic* : *Vatel*] saïgonnais se distingua. [...]

Plaintes sempiternelles
Ivresse et tapage
(*L'Écho annamite*, 14 octobre 1920)

À 20 heures, sur la réquisition de M. Gallay, gérant de l'Hôtel Continental, l'agent R. a conduit au commissariat les Anglais R., 42 ans, 2^e mécanicien du vapeur « Dewawongsee » et H., 36 ans, 3^e mécanicien à bord dudit vapeur, qui, en état d'ivresse, causaient du scandale à la terrasse de l'établissement précité. P. V. leur a été dressé pour ivresse publique et manifeste. Le sieur H., en raison de son état d'ébriété, a dû être consigné au violon jusqu'à complet dégrisement.

Trois quarts d'heure après, un autre agent, B., a conduit au commissariat l'Anglais W. J., 37 ans, second officier du même vapeur. Cet Anglais, également en état d'ivresse, causait du scandale à la terrasse de l'Hôtel des Nations*, où il s'est montré insolent à l'égard d'une dame européenne qui consommait avec son mari. P. V. lui a été dressé pour ivresse publique et manifeste et tapage injurieux et nocturne.



Coll. Olivier Galand

Étiquette à bagage: Continental Palace. Directeurs : Frasseto et Sicé.

Les taxes municipales
(L'Écho annamite, 24 février 1921)

De l'*Opinion*

Dans sa séance de vendredi dernier, comme nous l'annoncions dans notre numéro d'hier, la Commission des finances a fixé le chiffre de la taxe des pousse-pousse.

Cet après midi, la Commission, pareillement constituée, a discuté sur trois nouvelles taxes qui devaient entrer en application dès le 1^{er} janvier 1921, et qui furent suspendues jusqu'à ce jour, des réclamations ayant émané :

- 1° — des hôteliers, restaurateurs et cafetiers.
- 2° — des changeurs de monnaie.
- 3° — des propriétaires de voitures publiques de 1^{re} et de 2^e classe.

Taxes des cafetiers restaurateurs

Dans un long exposé M. Mayer, fons [faisant fonction] de maire, président de la Commission, rétorque les arguments soulevés par les hôteliers, restaurateurs et cafetiers :

« Ce genre de commerce dit-il, est frappé de taxes diverses : occupation du trottoir, musique, attractions, bals, ouverture des établissements au-delà de l'heure réglementaire de fermeture. En raison même de cette diversité, il eût été utile que la réclamation des intéressés spécifiât la taxe ou les taxes qui la motivaient et indiquât, pour chacune d'elles, les raisons qui la font apparaître comme trop lourde. Dans les deux lettres que j'ai reçues du président du Syndicat des hôteliers-restaurateurs, il n'est question que de l'exagération des taxes et du refus de les acquitter, sans aucune précision, ni justification

Dans ces conditions, pour être certain de ne rien omettre de la question, je vais passer en revue successivement chacune de ces taxes.

Je commencerai par la taxe d'occupation des trottoirs qui semble être la plus critiquée et qui est, d'ailleurs, la plus importante :

De 0 p. 15 par mois et par mètre carré qu'elle était pour les tables de restaurant et de 0 p. 25 pour les tables de café. dans toute l'étendue de la Ville; elle a été portée uniformément à 1 p. 20 pour les rues classées dans la 1^{re} catégorie, à 0 p. 90 pour les rues classées dans la 2^e catégorie et à 0 p.50 pour les rues classées dans la 3^e catégorie. L'augmentation est évidemment considérable ».

M. Mayer fait ensuite remarquer que la quotité nouvelle de la taxe d'occupation des trottoirs doit être envisagée, non pas par comparaison avec la quotité antérieure véritablement dérisoire, comme le disait M. l'inspecteur Chérigie, mais par comparaison avec le chiffre auquel aurait dû, depuis longtemps, être taxée une emprise sur le domaine public communal qui constitue une gêne réelle pour la libre circulation des habitants.

Pour permettre d'apprécier la réclamation des commerçants, M. le président expose les chiffres des taxes ressortant de l'ancien et du nouveau tarif, tout au moins pour les établissements les plus imposés de la ville.

C'est ainsi que le *Continental* qui, auparavant, était imposé à 65 piastres par mois, pour 260 mètres carrés de terrasse, doit, actuellement, payer une taxe mensuelle de 270 piastres pour 225 mètres carrés de superficie.

L'*Hôtel des Nations* qui, en 1920, payait, pour 264 mètres carrés, une taxe mensuelle de 54 p. 80, doit maintenant payer 410 p. 40 par mois pour l'occupation de 452 mètres carrés de terrasse.

La *Rotonde* qui, l'année passé, occupait 150 mètres carrés de terrasse, au prix de 37 p. 50 par mois, en occupe seulement, 87 mètres carrés à l'heure actuelle et doit payer une taxe mensuelle de 104 p. 40.

La *Brasserie des Sports*, qui occupait 77 m² 40, en 1920, et qui occupe actuellement 95 mètres carrés, a vu sa taxe mensuelle portée de 19 p. 35 à 85 p. 50.

Le *Café de la Terrasse*, précédemment imposé pour 36 mètres carrés, a été imposé pour 71 mètres carrés. La taxe est ainsi passée de 9 piastres par mois à 36 p. 90. Mais ce café-restaurant va, dorénavant, supprimer sa terrasse.

Quant à l'*Eden Bar « Joseph »*, la surface taxée pour la terrasse n'a pas sensiblement varié. Elle est seulement passée de 28 à 30 mètres carrés et la taxe de 7 à 36 piastres par mois.

Mais il faut remarquer qu'en dehors de la surface taxée, les cafetiers et restaurateurs, sauf la *Rotonde*, font, très fréquemment sur la partie réservée à la circulation, une emprise non taxée qui représenterait une taxe de 1 p. 60 à 0 p. 32 par jour.

Pour conclure, au sujet de cette taxe, M. Mayer déclare que si les intérêts des commerçants sont respectables, le droit des habitants de pouvoir circuler sur les trottoirs ne l'est pas moins et qu'il faut avoir un égal souci de ménager les droits de chacun. Néanmoins, il n'est nullement opposé à un abaissement des nouveaux tarifs et il propose les taxes suivantes, en ce qui concerne les taxes d'occupation des trottoirs :

1° — Réduction de 1 p. 20 à 1 p. 00 pour les voies de la 1^{re} catégorie ;

2° — Réduction de 0 p. 90 à 0 p. 80 pour les voies de la 2^e catégorie ;

3° — Classement dans la 2^e catégorie des voies ci-après figurant actuellement dans la 1^{re} catégorie : boulevard Charner (du boulevard Bonnard à la rue d'Espagne), place du Théâtre, place Francis-Garnier, place Rigault-de-Genouilly et quai Le-Myre-de-Villers.

Le déclassement aurait pour but de réduire le tarif actuel de 1 p. 20 à 0 p. 80, en tenant compte de l'abaissement de la taxe, soit une diminution de 33 %, pour les voies qui en font l'objet

Au sujet des cafés dans lesquels il se fait de la musique, M. Mayer estime que la nouvelle taxe doit être maintenue. (L'ancienne était de 20 piastres par mois la nouvelle de 45.)

Lorsqu'il est donné une attraction quelconque, le tarif applicable est celui prévu pour tous les spectacles de ce genre, soit 5 piastres par jour ou 60 piastres par mois.

En ce qui concerne les danses, M. Mayer croit bon de prévenir les cafetiers restaurateurs : « Faites payer un droit d'entrée ! Augmentez les consommations les jours de bal ! Il est bien convenu que cette taxe doit frapper les danseurs et non les propriétaires ! En France on paie pour danser ! » Et il conclut en disant qu'il n'y a pas lieu de revenir sur le vote du conseil, du 15 septembre 1920.

Il reste à examiner, la taxe pour les heures supplémentaires d'ouverture. Cette taxe a été fixée à une piastre, 0 p. 60 et 0 p. 40 l'heure, suivant l'importance de l'établissement.

Voici les taxes proposées à ce sujet :

Café	Pour 1 heure	Pour 2 heures
1 ^{re} catégorie	12 p. 00	20p. 00
2 ^e catégorie	8 p. 00	15 p. 00
3 ^e catégorie	5 p. 00	8 p. 00

Autorisations exceptionnelles pour la nuit entière :

Café	Montant
1 ^{re} catégorie	5 p. 00
2 ^e catégorie	3 p 00
3 ^e catégorie	1 p. 00

Toute autorisation délivrée exceptionnellement pour plus de deux heures donnerait lieu à la taxation pour la nuit entière.

La taxation pour autorisation exceptionnelle d'ouverture pour la nuit entière s'ajoute au montant de l'abonnement mensuel qui peut être en cours.

Saïgon
Conseil municipal
Séance du 4 mars 1921
(*L'Écho annamite*, 8 mars 1921)

Notre conseil municipal, sous la présidence de M. Mayer, s'est réuni hier, à 21 heures. Étaient présents : MM. Ardin, Pagès, Arduser, Ballous, Monin, Frasseto, Dinh, Kinh, Hoi et Dong.

La séance est ouverte à 9 heures 10.

Un public assez nombreux avait envahi le fond de la salle et quatre agents attendaient dans le couloir prêts à rétablir l'ordre. La presse, cette pauvre presse, parce qu'elle ose dire son fait à Lansac, avait été placée avec le public. Inutile de dire que, dans le brouhaha, les rapports des diverses commissions passèrent presque tous inaperçus.

.....

Taxes des trottoirs

M. Cravetto donne lecture du rapport de la Commission chargée d'élaborer un projet de taxe à imposer aux cafetiers, restaurateurs et commerçants pour l'occupation de tout ou partie des trottoirs de la municipalité. Le public connaît ce rapport.

Cette lecture est suivie d'une autre : celle du rapport de la Commission après la protestation énergique des cafetiers et restaurateurs. Les taxes, réparties en trois catégories, y sont considérablement diminuées C'est ainsi que les trottoirs des rues classées dans la 1^{re} catégorie ne payent plus que 0 p. 80. au lieu de 1 p. 20 ; la seconde passe de 0 p. 90 à 0 p. 65 le mètre carré ; et la troisième catégorie, baisse de 0 p. 60 à 0 p 50. M. Mayer déclare la discussion ouverte et donne la parole à M. Frasseto.

M. Frasseto. — Messieurs, je proteste énergiquement contre la teneur de ce rapport qui laisse entendre que le Syndicat des hôteliers n'a pas indiqué d'une façon précise les taxes qu'il trouvait trop élevées. Je proteste contre ce rapport, car il est mensonger. Il est destiné à tromper la population et à faire supporter au syndicat que je représente la responsabilité de ces taxes.

Le Syndicat des hôteliers a indiqué les taxes qu'il trouve exagérées. Il les trouve toutes trop élevées.

Je défend les hôteliers parce que j'en suis un, mais je les défend tous. Je trouve ces taxes abusives. Il n'est pas difficile de taxer en se disant que le public paiera. Mais le public ne veut pas payer pour que son argent soit outrageusement gaspillé. Avant de créer de nouvelles taxes, qu'on fasse des économies. Je ne vois pas pourquoi, par exemple, on donne à M. Lansac, pour ne pas le nommer, 14.000 francs pour ne rien faire et des indemnités qui n'en finissent plus. Je ne vois pas pourquoi Lansac, parce

qu'il est secrétaire général, s'arroge le droit de conserver l'auto de la ville pour son usage personnel lorsque d'autres employés municipaux se la voient refuser pour le service.

M. Mayer. — Allons, Messieurs...

M. Frassetto. — On a taxé à tort et à travers. Ne réussissant pas avec les pousses, on a tenté de faire payer les hôteliers et restaurateurs. La taxe sur les trottoirs est si outrageusement exagérée qu'elle a attiré le mécontentement de la population. Personne ne veut payer et, malgré qu'elles aient été triplées, les taxes ne donneront pas davantage que l'année dernière.

Allez voir aux halles centrales, demandez aux contrôleurs le montant des taxes perçues. Regardez les registres : beaucoup de marchands se sont fait rayer des contrôles.

M. Monin. — Monsieur le maire, les chiffres de votre rapport sont marqués au cachet de l'arbitraire. Rien n'indique comment la Commission est parvenue à ces chiffres. Ils sont de père et mère inconnus. D'habitude, lorsque l'on modifie le chiffre d'une taxe, on sait sur quoi cette augmentation est basée. La seule raison apparente, ici, c'est qu'il fallait trouver de l'argent pour boucher les trous de notre budget et l'on a taxé, au hasard, arbitrairement d'abord à 1 p.20, puis à 80 cents. Rien ne nous dit comment on est parvenu à ces chiffres si différents l'un de l'autre.

M. Mayer. — Comme vous le dites, M. Monin, le but à atteindre, c'était remplir les coffres.

M. Monin. — Évidemment mais de quelles sommes avait-on besoin ? Quel était le rapport des taxes anciennes ? De combien relever ces anciennes taxes pour parfaire la somme dont la Ville a besoin ?

M. Ardin. — La machine financière de la ville, il faut le dire, fonctionne mal. Il semble qu'au mauvais génie plane et rôde qui cherche à mécontenter la population, cette bonne population qui ne demande que la tranquillité et qui paye pourvu qu'on lui laisse de quoi vivre.

M. Frassetto. — Je l'ai nommé ce mauvais génie !

M. Ardin. — En France, on paie et autant qu'à Saïgon, mais personne ne proteste parce qu'on a su répartir les taxes avec modération, imposant toute la matière imposable mais sans faire supporter à l'une plus qu'à l'autre des charges trop élevées. Ici, on a tenté, parce que l'on a besoin d'argent, d'en trouver en la prenant sur une seule matière imposable : après les pousses, ce furent les restaurateurs et tout le monde a protesté. Le résultat c'est qu'au lieu de bénéfiques, les taxes rapportent moins que l'an dernier. C'est dire combien malin a été notre mauvais génie, cet oiseau de mauvais augure qui veut à tout prix, mécontenter la population

Diminuons la taxe sur les trottoirs dans des proportions raisonnables et cherchons autre chose J'ai plusieurs fois proposé de taxer les bicyclettes. Pourquoi ne pas le faire ? Nous avons à Saïgon 6.000 bicyclettes.

Le chœur des conseillers. — Pas possible !

M. Ardin. — J'en suis certain. Nous avons au moins 6.000 bicyclettes en circulation à Saïgon. Imposons-les comme en France, à 3 \$ par exemple, et nous aurons trouvé 18.000 piastres qui auront l'avantage d'être une certitude.

M. Ballous. — 18.000 piastres, moins les frais du personnel et des plaques.

M. Ardin. — Pourquoi du personnel Nous avons, attachés à la mairie, des services techniques dont c'est, je crois, le rôle d'organiser le bureau de délivrance des plaques.

M. Ballous. — Nous allons frapper les tout-petits.

M. Monin. — Pour en revenir à la question qui nous occupe, je serais heureux de savoir ce que peut coûter un are de terrain rue Catinat.

M. Roché. — Soixante-quinze à quatre vingts piastres.

M. Monin.— Prenons donc la taxe de la catégorie fixée par la Commission 0 \$ 80. C'est donc 10 % que la ville récupère par an sur le prix de son terrain. Il n'y a pas un seul propriétaire qui puisse se flatter de réaliser semblable bénéfice.

M. Frasseto. — Je paye plus de taxes à la ville que de loyer à mon propriétaire, d'après les chiffres de votre rapport.

M. le maire, j'insiste ; l'exagération des taxes, nous conduit à la faillite. Demandez les cahiers de contrôle.

Vous verrez que la proportion de ceux qui se sont fait rayer approche de 80 %.

M. Wirth. — Il ne m'est pas possible de donner le chiffre exact des demandes de radiation mais il doit être assez proche du chiffre que donne M. Frasseto. Le déficit actuel occasionné par ces radiations représente 6.500 piastres sur les chiffres de recette de l'année dernière.

M. Frasseto. — Point n'était alors besoin d'augmentation et le résultat paradoxal obtenu prouve jusqu'à quel point la population est mécontente.

M. Ardin. — M. le maire, je demande la parole. Je voudrais vous soumettre une proposition. L'augmentation proposée par la mairie est de 220 pour cent. Le résultat est considéré abusif. Je vous propose de réduire le coefficient à 150 %, c'est-à-dire de multiplier par 25 les taxes anciennes. Ainsi, la 1^{re} catégorie qui payait 25 cents par m² en paierait aujourd'hui 62 1/2 ; la seconde, 50 au lieu de 20 ; la dernière 37 1/2 au lieu de 15.

M. Mayer. — Je mets aux voix la proposition de M. Ardin.

M. Frasseto. — Je persiste à demander l'augmentation de 100 % qui a fait l'objet d'une lettre des hôteliers.

Nous acceptons ce tarif, mais je n'ai pas qualité pour faire accepter la proposition de M. Ardin.

M. Ardin. — Mettez aux voix la proposition de M. Frasseto, alors !

M. Mayer. — Je mets aux voix la proposition de mon collègue, M. Frasseto.

La proposition est adoptée à l'unanimité Les taxes sont augmentées de 100 % et ainsi qu'il suit :

Rues	cents au m ²
1 ^{re} catégorie	50
2 ^e catégorie	40
3 ^e catégorie	30

Les hôteliers acceptent les taxes modifiées pour la danse, les concerts, etc.

M. Ardin. — Il reste à trouver autre chose pour boucher le trou fait au budget Imposons les bicyclettes !

.....

ANGE FRASSETO,
CONCESSIONNAIRE DU RESTAURANT SINO-ANNAMITE
DE L'EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE,
FAIT, À CE TITRE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Tribune libre
Lettre ouverte à M. le gouverneur général
(*L'Écho annamite*, 24 septembre 1921)

Saïgon, le 15 septembre 1921.

À Monsieur le gouverneur général de l'Indochine, à Hanoi.

Monsieur le gouverneur général,

À la date du 3 juin 1921, nous avons adressé à M le directeur des Bureaux du gouvernement de la Cochinchine la demande dont ci-joint copie, tendant à obtenir l'installation, à la prochaine Exposition Coloniale de 1922 à Marseille, un restaurant sino-annamite. M. le directeur des Bureaux a bien voulu nous promettre d'intervenir auprès de M le gouverneur Cognacq, commissaire général de l'Exposition, pour faire aboutir notre projet

Notre surprise fut grande lorsqu'après l'arrivée de M. Cognacq à Saïgon, nous apprîmes que M. Frasseto, directeur de l'Hôtel Continental, a été agréé pour la dite entreprise.

M. le commissaire général de l'Exposition a eu une heureuse pensée en portant son choix sur le plus grand hôtelier de la place. Mais pour être le directeur de l'Hôtel Continental, M. Frasseto n'est pas moins un novice en fait de cuisine sino-annamite, et nous craignons fort que son restaurant n'ait pas le caractère essentiellement colonial qu'il importe avant tout de montrer au public de l'Exposition avec les productions essentielles du pays

La faveur accordée à M. Frasseto nous surprend d'autant plus, Monsieur le Gouverneur général, que nous n'avons sollicité aucune subvention du Gouvernement alors que l'entreprise de M. Frasseto est, paraît-il, subventionnée.

Qu'il nous soit permis, enfin, de vous faire remarquer, Monsieur le Gouverneur général, que ce n'est pas la première fois que M. Frasseto l'emporte ainsi sur un Annamite dans une entreprise dépendant plus ou moins du Gouvernement.

Déjà, en 1919, quand il s'agissait de trouver un exploitant pour le bungalow du Cap Saint-Jacques*, notre compatriote Nguyễn-xích-Hông a été déclaré adjudicataire. Mais ce fut M. Frasseto qui en a entrepris l'exploitation par ce fait que, Français, il était plus qualifié qu'un Annamite pour tenir un bungalow fréquenté par les Français.

La raison était de force majeure, et M. Nguyễn-xích-Hông a dû céder.

Cette fois-ci c'est le contraire qui aurait dû arriver : mais c'est encore M. Frasseto qui est agréé au détriment d'un groupe d'Annamites offrant des garanties sérieuses.

Nous espérons qu'il suffit, Monsieur le gouverneur général, d'attirer votre bienveillante attention sur ce cas doublement anormal, pour que vous veuillez bien rapporter en notre faveur la décision de M. le commissaire général Cognacq attribuant à M. Frasseto la gestion du restaurant sino-annamite.

Et dans cette espoir, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Gouverneur général l'hommage de notre profond respect.

Nguyễn-duc-Lê (Paul), entrepreneur, à Bacliêu.

M. Nguyễn-thanh-Y (Frédéric), Garage Bainier, Saïgon.

Tribune libre

À propos de l'installation d'un restaurant sino-annamite
à l'Exposition coloniale de Marseille de 1922.

par TU-PO

(*L'Écho annamite*, 27 septembre 1921)

Serait-il vrai que le Gouvernement de l'Indochine a prévu l'installation d'un restaurant sino-annamite à l'Exposition Coloniale de Marseille de 1922 et que la gestion du dit restaurant est accordée à un grand hôtelier de Saïgon avec une jolie subvention ?

Serait-il vrai que cet hôtelier — M. Frasseto, directeur de l'Hôtel Continental — a été agréé de préférence à un petit groupe d'Annamites offrant des garanties aussi sérieuses, qui ont adressé leur demande bien avant leur heureux compétiteur et qui n'ont sollicité aucune subvention ?

S'il en est ainsi, nous serons désireux de connaître la pensée de M. le gouverneur Cognacq, commissaire général de l'Exposition de 1922, qui a porté son choix sur M. Frasseto de préférence au consortium annamite.

Est-ce par économie ? — Nous ne le croyons pas.

Est-ce parce que le directeur du Continental Palace a su se faire bien voir du Grand Maître de l'Instruction publique en Indochine, commissaire général de l'Indochine à l'Exposition coloniale de Marseille de 1922 qu'il a eu l'honneur de recevoir dans son établissement ?

Mais pour avoir eu cet honneur et pour être le plus grand hôtelier de Saïgon, M. Frasseto n'est pas moins un profane quand il s'agit de déguster un bon « nuoc-mâm » de Namky.

Si nous ne nous méprenons sur le caractère que le gouvernement de l'Indochine entend donner en restaurant sino-annamite, ce n'est point pour gaver les quelques centaines d'Asiatiques qui figureront à la prochaine exposition, des plats de leur pays, mais bien plus pour faire apprécier aux Français de France et au public européen le bon riz cuit à la vapeur de chez nous, à la place de la bouillie de riz que les gens chic de là-bas se paient de temps à autre

C'est pour faire connaître la diversité des denrées qui entrent dans l'alimentation des indigènes — lesquels ne se nourrissent pas exclusivement de riz et de nuoc-mâm, comme d'aucuns aiment à le croire — et leur adoption possible par l'art culinaire français.

Enfin, question économique à part, c'est pour montrer à ceux qui ne connaissent la colonie que par ouï dire que le repas annamite, pour être arrosé de « nuoc-mâm » nauséabond et délicieux, ne manque ni de pittoresque, ni d'élégance. dans un cadre approprié et avec de la vaisselle de prix, comme cela se voit dans les familles bourgeoises annamites.

La compétence d'un colonial français, si averti soit-il, ne saurait prévoir de multiples détails et y suffire.

Dans le même ordre d'idées et puisque nous parlons de M. Frasseto, nos lecteurs nous permettront de leur rappeler une affaire dans laquelle le directeur actuel de l'Hôtel Continental se trouvait en compétition avec un autre Annamite.

Lorsqu'il s'agissait de trouver quelqu'un pour exploiter le bungalow du Cap Saint-Jacques, une adjudication fut ouverte par les soins du Gouvernement ; les offres de notre compatriote Nguyễn-xích-Hông furent agréées, mais l'exploitation du bungalow fut concédée à M. Frasseto. D'aucuns ont fait ressortir à ce moment que seul un Français était qualifié pour tenir un établissement fréquenté par des Français, et devant cette raison majeure, M. Nguyễn-xích-Hông a dû s'incliner.

Eh bien ! nous reprenons aujourd'hui la même thèse, mais en sens inverse pour faire remarquer à l'autorité compétente que seuls des Annamites sont qualifiés pour tenir un restaurant annamite et demander au Gouvernement de revenir, s'il n'est pas déjà trop tard, sur la décision attribuant à un Français la gestion du restaurant sino-annamite à l'Exposition de Marseille.

Nous sommes d'autant plus fondé à protester contre la dite décision que les deux Annamites évincés, anciens interprètes volontaires, n'ont demandé aucune subvention au Gouvernement pour leur entreprise.

Conseil municipal
(*L'Écho annamite*, 15 juin 1922)

Frasseto, actuellement en France, vient d'adresser par câble sa démission de conseiller municipal.

L'Exposition coloniale de Marseille
(*L'Écho annamite*, 20 juin 1922)

[...] M. et M^{me} Maurice Long ont déjeuné à l'Exposition, au restaurant franco-annamite, dont les directeurs sont MM. Frasseto et Sicé, les aimables propriétaires du Continental Palace de Saïgon. [...]

Publicité
Madame ISIS
(*L'Écho annamite*, 10 août 1922)

La célèbre autorité en chiromancie et « Crystal Gazing » vient d'arriver à Saïgon pour une courte période seulement.

Nul ne devrait manquer cette occasion exceptionnelle pour obtenir les conseils précieux que Madame ISIS peut donner sur toutes les questions *Financières, Sentimentales et Domestiques*.

Durant son séjour aux Indes, Madame ISIS a stupéfié de nombreux Rajahs et autres Princes Régnants par ses pouvoirs merveilleux et subtils. D'autre part, un universel Public a été appelé à consulter fréquemment Madame ISIS et tous ont reconnu franchement les avantages obtenus pour leurs affaires, même les plus privées, qui restèrent toujours strictement confidentielles.

Madame ISIS peut être consultée à l'Hôtel Continental, chambre 25, tous les jours de 9 à 11 h. 30 le matin, de 15 h. 30 à 18 h. le soir, et le dimanche, dans la matinée seulement. — Honoraires : Etude des lignes de la main 7 \$ 50. Etude et Analyse par « Crystal Gazing » 10 \$ 00.

Sur simple demande, Madame ISIS serait heureuse de se rendre à domicile.

Liste générale des membres de la Société des études indochinoises
(*Bulletin*, 1923, p. 143-149)

MEMBRES TITULAIRES
Frasseto, directeur de l'hôtel Continental à Saïgon.

TÉLÉGRAMMES PARTICULIERS

SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 février 1923)

De notre correspondant particulier, le 24 février 1923, à 18 h. 15.

Une annexe du Continental à Monte-Carlo

Les propriétaires de l'hôtel Continental se rendirent acquéreurs à Monte-Carlo du très joli hôtel Pistonato, appelé aujourd'hui l'Hôtel de la réserve.

L'intention des propriétaires est d'y diriger de nombreux Indochinois qui vont se reposer sur la côte d'Azur.

Publicités sur *Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 11 publicités du 11/7/1923 au 10/9/1924 :

<p>Continental Palace A. FRASSETO & SICÉ — PROPRIÉTAIRES — Directeurs du restaurant franco-annamite HORS CONCOURS à l'Exposition nationale coloniale de Marseille 1922</p> <hr/> <p>LE MEILLEUR RESTAURANT, LE PLUS SÉLECT THÉS-TANGOS et DÎNERS-DANSANTS LES MERCREDI ET SAMEDIS</p> <hr/> <p>CONFORT MODERNE</p> <hr/> <p>Téléphone dans toutes les Chambres</p> <hr/> <p>Continental Palace Hôtel EST PATRONNÉ PAR LES AGENCES Raymond & Whitecomb's, de New-York Le Touring Club de France Duchemin, de Paris Lubin, de Paris</p>	<p><u>Même Maison :</u> AU CAP SAINT-JACQUES Grand Hôtel du Cap B. LASSEUBE, Gérant</p> <hr/> <p>À DALAT (Annam) Langbian Palace OUVERT TOUTE L'ANNÉE L. MOREL, Gérant LE MEILLEUR CLIMAT</p> <hr/> <p>À MONTE-CARLO (MONACO) Hôtel de la Réserve Émile FRASSETO, Directeur</p> <hr/> <p>LE SÉJOUR IDÉAL DES COLONIAUX</p>
---	--

<p style="text-align: center;">Continental Palace</p> <p style="text-align: center;">A. FRASSETO & SICÉ</p> <p style="text-align: center;">— PROPRIÉTAIRES —</p> <p style="text-align: center;">Directeurs du Restaurant FRANCO-ANNAMITE</p> <p style="text-align: center;">HORS CONCOURS</p> <p style="text-align: center;">à l'Exposition Nationale Coloniale de Marseille</p> <p style="text-align: center;">1922</p> <hr/> <p style="text-align: center;">LE MEILLEUR RESTAURANT, LE PLUS SELECT</p> <p style="text-align: center;">THÉS-TANGOS et DINERS DANSANTS</p> <p style="text-align: center;">LES MERCREDI ET SAMEDI</p> <hr/> <p style="text-align: center;">CONFORT MODERNE</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Téléphone dans toutes les Chambres</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Continental Palace Hôtel</p> <p style="text-align: center;">EST PATRONNÉ</p> <p style="text-align: center;">PAR LES AGENCES :</p> <p>Raymond & Whitecomb's, de New-York,</p> <p>Le Touring Club de France,</p> <p>Duchemin, de Paris,</p> <p>Lubin, de Paris.</p>	<p style="text-align: center;"><u>Même Maison:</u></p> <p style="text-align: center;">AU CAP SAINT-JACQUES:</p> <p style="text-align: center;">Grand Hôtel du Cap</p> <p style="text-align: center;">B. LASSEUBE, Gérant</p> <hr/> <p style="text-align: center;">A DALAT (ANNAM) :</p> <p style="text-align: center;">Langbian Palace</p> <p style="text-align: center;">OUVERT TOUTE L'ANNÉE</p> <p style="text-align: center;">L. MOREL, Gérant</p> <p style="text-align: center;">LE MEILLEUR CLIMAT</p> <hr/> <p style="text-align: center;">A MONTE CARLO (MONACO) :</p> <p style="text-align: center;">Hôtel de la Réserve</p> <p style="text-align: center;">EMILE FRASSETO, Directeur</p> <hr/> <p style="text-align: center;">LE SÉJOUR IDÉAL</p> <p style="text-align: center;">DES COLONIAUX</p>
--	---

1923 : CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ DES GRANDS HÔTELS INDOCHINOIS

Promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur
MINISTÈRE DES COLONIES
(*Journal officiel de la République française (lois et décrets)*, 16 août 1923)

EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE
Chevaliers

Frasseto (Ange), commerçant en Indochine. 1 an 9 mois de services militaires, 2 campagnes de guerre, 6 ans de services dans l'administration coloniale en Indochine. 11 ans de pratique commerciale. A quitté l'administration pour se consacrer au développement de l'industrie hôtelière aux colonies. S'est particulièrement attaché au développement du tourisme. Conseiller municipal de Saïgon. Titres exceptionnels : a contribué à assurer aux fêtes et réceptions organisées par le commissariat de l'Indochine à l'exposition nationale coloniale de Marseille un éclat exceptionnel.

DANS LA LEGION D'HONNEUR
MINISTÈRE DES COLONIES

Complément à la promotion de l'Exposition coloniale de Marseille.,
(*Journal officiel de la République française*, 30 août 1923)
(*Les Annales coloniales*, 30 août 1923)

Complément du contingent normal
Chevaliers

D'Orléans (Ferdinand-François-Philippe-Marie-Laurent), explorateur. A fait de nombreuses explorations en Indochine, spécialement dans la chaîne Annamitique et a contribué par son heureuse action à faciliter la pénétration de la colonisation parmi les peuplades sauvages Moïs. A rapporté de ses voyages de très intéressants documents qui lui ont permis de faire de nombreuses conférences sous les auspices de diverses sociétés de géographie et de publier plusieurs ouvrages et articles de journaux. A obtenu les plus hautes récompenses des principales sociétés de géographie et chambres de commerce françaises (Paris, Bordeaux, Marseille).

DANS LE MONDE

(*Le Journal des débats*, 1^{er} septembre 1923)

La dernière promotion du ministère des colonies, au titre de l'Exposition de Marseille, contenait le nom de M. d'Orléans, explorateur, qui n'est autre que le duc de Montpensier, frère du duc d'Orléans.

.....

SAÏGON

La vie mondaine

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 janvier 1924)

Le réveillon de cette année restera un des mieux réussis. Rien qu'à l'hôtel Continental, plus de 360 couverts étaient servis. M. Frassetto avait joliment fait les choses et, en outre des accessoires distribués généralement dans les soirées analogues, chacune des dames présentes reçut une jolie boîte garnie de dragées, constituant un aimable souvenir. Tout Saïgon était là et la plus franche gaieté ne cessa de régner. J'ai noté, au hasard, quelques belles toilettes et m'excuse de ne pouvoir les citer toutes !

M^{me} Tricon, particulièrement bien, en satin bleu roi, voilé de dentelles havane formant pointes. Adorable de simplicité, M^{me} Ville, en crêpe Georgette banc légèrement perlé argent. Le ton blond, si doux, de la robe de M^{me} Héraud, allait à sa beauté brune. L'élégance de la toilette de M^{me} Lambert était dans la ligne de la somptuosité de son fourreau blanc, rehaussé d'un nœud de tulle jade, M^{me} Cavillon d'une exquise note ancienne en taffetas lavande. M^{me} Grammont, tout habillée d'or, le dos revoilé de dentelle incrustée de cabochons rubis. M^{me} J. Berthet joliment habillée de vieux rose, bandes de marabout alourdissant la jupe ; sa sœur, M^{me} L. Berthet, en dentelle jade d'un chic ensemble.

M^{me} Caillard en rouge brodé or; la robe blanche de M^{me} Terrien était d'un goût sûr. M^{me} Caffort en lame noir et or d'une ligne fièrement simple. Que de grâce dans l'ensemble pailleté bleu nuit de M^{me} Mazet. Une trouvaille de ton, la robe de M^{me} Leslie Léon en dentelle or sur fond bleu lumière. La forme droite en brodé blanc, resserrée aux hanches par un large ruban argent, donnait une ligne souple à M^{me} Goutès. Le lamé

rouge et or de M^{me} Poplu était d'un bel effet. Combien charmante M^{lle} de Briant, bien prise dans sa toilette de crêpe Georgette jade, brodé argent.

Le jeunesse de M^{lle} Marty s'habillait d'une robe de style en taffetas paille, vaste jupe garnie de bouquets brodés. Toute gracieuse, M^{lle} Coulon en voile ivoire, M^{lle} Rouni en beauté, robe vert jade, M^{me} Chouvet en guipure écaille, les cheveux encerclés d'un bandeau même ton. Un mélange de tissu argent et de dentelle or donnait à M^{me} de Keratry une note élégante. M^{me} Smith, toujours bien dans sa robe rose à pointes.

Les deux Jazz band rivalisaient d'entrain et il faisait grand jour lorsque les derniers couples se décidèrent à rentrer.

Nette.

(L'Opinion du 27 décembre 1923.

COCHINCHINE

SAIGON

(L'Avenir du Tonkin, 11 janvier 1924)

Chronique mondaine. — Beaucoup d'entrain à la soirée du 31 au Continental. Quelques belles toilettes, entre autres madame Bec, d'une élégance parfaite avec une tunique pailletée noire, garniture de plumes retombant en chêne teinte tango, auprès d'elle, M^{me} Pradal, rarement plus jolie en taffetas blanc, jupe amplifiée, corsage plat.

Tout le chic de la robe de M^{me} Grammont [Hale] était dans l'ensemble, jupe voile de soie fushia, rayé de larges bandes satin, corsage en grosse guipure argent. M^{me} Chauvet en satin noir, un joli mouvement drapé resserrait les hanches. Charmantes de simplicité, M^{lles} Petit en crêpe mauve, l'une en crêpe mauve, légèrement drapée, l'autre en crêpe même ton petits volants se superposant en jupe. Madame Lalung-Bonnaire en satin gris argent, agrémenté de dentelle même ton d'un heureux accord.

Rarement plus élégante, M^{me} Mathieu [notaire] en blanc perle cristal. D'une belle ligne, M^{lle} Darles [Distilleries], en voleurs bleu, élégante, M^{me} de Roland en crêpe georgette amande.

L'allure si pleine de jeunesse de M^{me} Palanque [Brasseries et glaciers de l'Indochine] fut très remarquée en blanc. Chic, M^{me} Barbier [principal clerc de M^e Mathieu] en crêpe noir, brodé de motifs or. La robe de forme droite de M^{me} Champanhet [Est-Asiatique français] était en velours tango. M^{me} Lortat-Jacob [avocat-défenseur] en guipure écaille tout en crêpe georgette jade perlé argent ; la robe de M^{me} Dortal-Giacomoni en dentelle or découpée en portes sur transparent bleu.

Un mélange de légères broderies or et de perles acier recouvrait la toilette crêpe noir de M^{me} Giuntoli [bijouterie].

Remarquées M^{me} de Keratry en velours bleu, corsage lamé or broche velours. M^{me} Perrin en noir, pouf de plumes vertes à la taille. M^{me} Courtinat habillée de crêpe georgette tango plumes même ton à la ceinture.

Vers 4 heures, le jazz-band fût tenu, avec un entrain fou par une jolie danseuse ! M. Frassetto nous donna un souper des mieux composés. Aucune note discordante ne troubla la soirée. — *Nette (L'Opinion)*

Mort du duc de Montpensier
(Les Annales coloniales, 31 janvier 1924)

Le 31 août dernier, M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, nommait M. d'Orléans, Ferdinand-François, duc de Montpensier, chevalier de la Légion d'honneur.

.....
C'est donc comme voyageur et explorateur que nous déplorons aujourd'hui sa mort prématurée.

Après avoir fait ses études navales en Espagne, il prit part sur un vaisseau de combat aux engagements devant Melilla en 1909 où il se fit remarquer par sa bravoure et son mépris du danger.

À 21 ans, il avait déjà parcouru plusieurs fois le monde, étudiant l'évolution des races et des nations, passionné par les progrès de la Chine et du Japon, pris tout entier par l'activité ardente de la jeune Amérique.

Il avait rapporté un beau livre d'un grand voyage en Indochine et, en 1913, au cours d'une conférence à la Société de géographie de Paris, il fut le premier à projeter sur l'écran des vues merveilleuses du Cambodge et plus particulièrement des photographies en couleur des ruines d'Angkor.

D'une grande affabilité, il était très populaire à Saïgon où il avait longtemps résidé.

Son historiographe au cours de son voyage en Asie était notre confrère Paul-Louis Henier [*sic* : *Hervier*].

CONTINENTAL PALACE-HOTEL
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-83)

132, rue Catinat.

MM. FRASSETO ET SICÉ, administrateurs ; COURAULT, fondé de pouvoirs ; CHEVAL, chef du Continental Palace Hôtel, Saïgon ; CHEVIN, maître d'hôtel.

La mission japonaise du prince Yamagata
(*L'Écho annamite*, 2 mars 1925)

[...] Le soir, S. E. le prince Yamagata offrait à l'Hôtel Continental un dîner d'adieu. Le menu très soigné a témoigné que la cuisine de notre palace, peut se hausser parfois, jusqu'à donner une idée fort honorable de l'art culinaire français. [...]

L'hôtellerie saïgonnaise sort enfin de l'ornière.
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 11 octobre 1925)

Nous avons pu visiter en détail les locaux destinés à servir, au rez-de-chaussée, de magasin nouveau à la maison Peysson et, aux trois étages, d'annexe à l'Hôtel Continental.

L'édification d'un immeuble aussi important, sur le sous-sol saïgonnais n'a pas été sans soulever d'importantes difficultés techniques Les anciennes fondations ont été puissamment consolidées et renforcées. Neuf poteaux, avec fortes semelles, soutiennent tout l'édifice. Le béton armé a été adopté partout pour les infrastructures, planchers, poutres, armatures, escaliers, etc.

Côte à côte, rue Catinat, se trouve l'entrée de l'annexe du Continental. Au fond d'un vestibule, avec élégant carrelage en mosaïque, quelques marches en granit vous

amènent vite devant un bel escalier construit en ciment armé. La cage de l'escalier sera occupée par un ascenseur desservant tous les étages.

Au premier étage, on remarque d'abord un grand salon d'attente et de lecture, réunissant un agréable mélange d'exotisme et de couleur locale.

Viennent ensuite neuf grandes chambres, vastes et aérées, avec entrée sur une large galerie extérieure couverte. Ces chambres sont toutes du même type, et comprennent chacune un grand cabinet de toilette contigu, avec baignoire, douche, lavabo-toilette à grande glace, . W. C. à l'anglaise, etc. Face, à la rue Catinat et à la rue d'Espagne, les parties hautes des fenêtres-persiennes sont munies d'une imposte avec dispositif mécanique de bascule, permettant d'aérer à volonté,- sans avoir à craindre les regards indiscrets.

Enfin, à l'extrémité de la galerie, un petit réduit-office est ménagé pour le boy de service.

Au second étage, installation identique de 10 chambres ayant toujours, chacune, leur cabinet de toilette salle de bains. Chaque chambre sera munie aussi d'un ventilateur de plafond. À noter également, sur les murs, l'absence de tout fil électrique apparent.

Les 10 chambres du troisième étage, semblables à celles du second, ont en plus l'avantage de donner, face à la rue d'Espagne et à la rue Catinat, sur une seconde galerie extérieure.

Celle galerie permet d'admirer un assez joli panorama, avec, dans le fond, l'élégante silhouette des deux tours de la cathédrale émergeant du délicat feuillage des tamariniers.

Dans tout l'immeuble, l'eau courante et sous pression sera assurée à toute heure. Une motopompe installée dans une petite cour intérieure, maintiendra en effet le plein dans un réservoir en béton armé, situé au-dessus du 3^e étage.

L'Opinion.

N.D.L.R. — Le principal hôtel de Saïgon s'agrandit et se modernise, et cela sans que le budget en fasse les frais. Il y a décidément du progrès.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 avril 1926)

M. Féraudy est revenu à Saïgon reprendre la direction de l'Hôtel Continental dont il avait fait jadis un des tout premiers hôtels d'Extrême-Orient et où l'ancien personnel l'a reçu avec enthousiasme.

Tout Saïgon, d'ailleurs, a salué le retour de M. Féraudy qui fut, ne l'oublions pas, le créateur du Syndicat des planteurs de caoutchouc de Cochinchine.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 août 1926)

— Reviennent en France : M. Sicé, du Continental, qui vient achever de se rétablir de son grave accident d'automobile.

(L'Éveil économique de l'Indochine, 4 octobre 1926)

[...] Quant à l'Hôtel Continental, où vous trouviez encore, en 1918, du temps de l'hôtelier gentilhomme M^ossieu de Féraudy, beau-frère du Dauphin de France, une très belle chambre à 32 fr. par jour, vous la payez aujourd'hui dans les 150 francs.

Une fois de plus
« L'Impartial »* a menti
par Paul MARCHET
(*L'Écho annamite*, 4 novembre 1926)

[...] Puisque notre confrère de la rue Catinat se montre si scrupuleux dans ses informations, pourquoi n'a-t-il pas parlé de son administrateur que mon camarade Trinh-hung-Ngau a mis K.-O. dans la salle de rédaction de *L'Écho annamite* ? Pourquoi a-t-il passé sous silence le match de boxe que M. Frassetto fils a infligé à M. M. dans les ateliers mêmes de *l'Impartial* ? [...]

Le mariage de M^{lle} M. Billès
(*Saïgon*, 24 décembre 1926)

Lundi 21 décembre, à 17 heures, le temple protestant du boulevard Norodom ne suffisait pas à contenir les nombreux amis, venus pour assister à la bénédiction nuptiale donnée à M. Jean Coppin et à mademoiselle Madeleine Billès, fille du commandant en retraite, secrétaire général de la Chambre d'agriculture et conseiller municipal de notre bonne ville ².

Figure bien saïgonnaise, que celle du commandant Billès qui ne compte, ici, que des sympathies. Issu de famille militaire — son père, le général, fut autrefois commandant supérieur en Indochine — il a, après une carrière bien remplie, fait de la Cochinchine sa terre d'élection. Toutes les notabilités de Saïgon avaient tenu à lui apporter, à l'occasion du mariage de sa fille cadette, leurs cordiales félicitations.

Administrateurs, fonctionnaires, militaires, magistrats, professeurs, médecins, membres du Barreau, haut personnel des banques, de l'industrie, du commerce, de la presse, tout ce que Saïgon comprend dans son élite féminine, se pressait, entre les colonnes du temple et sur le parvis, avides d'entendre la parole du pasteur.

Vers 16 heures, apparut sur le seuil, exquise de distinction et de joliesse, madame Coppin au bras de son mari, se dirigeant vers la limousine qui devait les conduire au lunch terminant la familiale cérémonie.

Le cortège se reforma : M^{me} Hagen et le commandant Billès ; M^{me} Dain et le général Ducarre ; M^{me} Ducare et M. Dain ; M^{me} Beauvoir et M. Hagen ; M^{me} Gignoux et le colonel Landais ; M^{me} Bec et M. le lieutenant-colonel Gignoux, sans oublier les très gracieuses demoiselles d'honneur : M^{lle} Jane Billès et M^{lle} Streidter, conduites par MM. Brunel et Fallan.

Les salons de l'Hôtel Continental, artistement parés, groupèrent, en petites tables, l'élégante assistance, parmi laquelle, quatre amis d'enfance du commandant Billès, « brutions » du Prytanée militaire que les hasards de la vie coloniale réunissaient à Saïgon : le colonel Landais, le lieutenant-colonel Gignoux, M. Oudot et le commandant Bœuf.

² Jean Billès (1870-1934) : ancien officier de l'infanterie de marine, secrétaire général de la chambre d'agriculture (juillet 1925), puis fondé de pouvoir des plantations de la Souchère (janvier 1927). Voir [encadré](#).

Au centre des salons, les jeunes mariés rayonnaient. Il n'y avait qu'à regarder le doux visage de madame Coppin et la martiale figure de son mari, pour lire en eux la longue perspective de bonheur qui illuminait leur âme.

Après les vœux si fervents qu'ils reçurent au temple, qu'ils trouvent ici, encore une fois, les souhaits de bel avenir que formule pour eux « Saïgon Sportif », au nom de la vieille famille brutionne, dont ils font partie.

A. B.

P. S. — Le matin, avait eu lieu à la mairie le mariage civil où l'on remarquait la délicieuse mariée en robe de crêpe georgette vieux rose, incrustée de dentelle ocre ; sa sœur en robe taffetas mauve, plastron dentelle crème.

Le soir, pour la cérémonie religieuse, la mariée était vêtue d'une robe style, lamée argent, avec manteau de cour lamé argent, doublé de soie avec fleurs d'oranger ; sa sœur portait une robe vieux rose, velours frappé, ton dégradé et ceinture assortie en tulle, et retenue par une boucle de strass.

Remarquées aussi les robes de M^{me} Beauvoir en crêpe georgette noir et dentelle de crêpe de Chine pervenche avec panneaux argent sur le devant ; de M^{me} Anatelle en crêpe georgette avec incrustations dentelle argent. Ces robes sortaient de l'atelier de M^{me} Clé... an, 194, rue Pellerin.



[Coll. Olivier Galand](#)

Saïgon. — L'Hôtel Continental (années 1920).
Édition photo Nadal, Saïgon. — Imp. Braun.



[Coll. Olivier Galand](#)

Saigon. — L'Hôtel Continental (et le théâtre.
Édition Albert Portail, Saïgon.

Dîner offert par la Chambre de commerce de Saïgon à
M. Gaston Gérard, député, maire de Dijon
(*L'Écho annamite*, 3 juin 1928)

La chambre de commerce de Saïgon a offert, avant-hier soir, dîner en l'honneur de M. Gaston Gérard, député, maire de Dijon.

Pour fêter dignement son hôte, qui, à ses titres, joint celui de président de la Foire Gastronomique de Dijon, notre assemblée consulaire avait chargé M. Frassetto, le sympathique propriétaire du Continental-Palace, d'organiser la réception. [...]

Naissance
(*L'Écho annamite*, 5 janvier 1929)

M^{me} et M. Mathieu Franchini nous font part de la naissance de leur fils Philippe Charles, survenue à Saïgon le 30 décembre 1928.

Des touristes américains visitent notre belle Indochine
L'arrivée du « Franconia » au Cap St-Jacques
(*L'Écho annamite*, 19 mars 1929)

Le *Franconia*, de la Cunard Line 3. C., bien qu'attendu à minuit, n'a mouillé en rade du cap Saint-Jacques que ce matin à 6 h. 30.

Une agitation inaccoutumée régnait au Cap.

En effet, jamais cette station balnéaire n'a reçu tant de monde, même pas pour les fêtes.

Depuis hier soir, 57 voitures avaient fait irruption dans la ville pour attendre les touristes.

Ce matin, 55 d'entre elles sont parties à 7 h. 30 et nous avons assisté à leur arrivée au Continental.

La S.T.E.M.I., agent automobile de Cook's, nous disait ce matin que, tout le long du chemin, une double haie de spectateurs curieux se pressaient pour voir le passage de tant de voitures et poussaient des cha ! d'admiration.

Les touristes, qui ont pris passage dans les automobiles qui circulent depuis ce matin dans nos rues, ont visité toute la matinée la ville et les environs.

Le Continental a servi plus de 200 couverts à midi, et, sans perdre de temps, tout le convoi est reparti à 1 h.30 pour visiter Cholon. Le signal du départ, pour le retour au Cap sera donné tantôt à 15 h. 30 devant le garage Ippolito.

Chronique de Saïgon
Tué par l'opium
(*L'Écho annamite*, 8 août 1929)

Dans la nuit du 5 au 6 août courant, M. Bailly, coiffeur à l'hôtel Continental, se fit conduire, en pousse, dans une fumerie, à Dakao, ruelle Mayer.

Il n'était pas fumeur. Mais il était passablement ivre. Ayant vaguement entendu parler de l'opium, qui, paraît-il, dessaoûle de l'alcool, soit par passe-temps, soit par curiosité, Il voulait éprouver les propriétés de la drogue.

On lui en prépara douze pipes, qu'il fuma toutes, en série, puis dormit... toute la nuit.

Le lendemain, au petit jour, on le réveilla. Mais il ne bougeait point. On le secoua. Il ne se leva point. On le tâta. Son cœur et ses pouls avaient cessé de battre. Il était bien mort dans son sommeil, étendu sur le bas-flanc.

Le commissaire ouvrit une enquête. Le médecin légiste conclut à un décès par congestion du poumon.

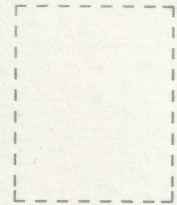
L'enterrement a eu lieu hier soir. Le défunt était célibataire.

L'enquête sur l'opium en Extrême-Orient
La commission de la S.D.N. est arrivée hier dans nos murs
par N. T.
(*L'Écho annamite*, 21 décembre 1929)

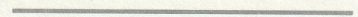
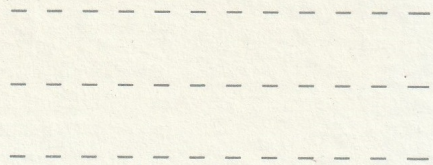
[...] Les associations privées et les particuliers désirant fournir des renseignements ou exposer des opinions sur la question de l'opium à fumer sont priées de s'adresser par écrit au secrétaire à l'Hôtel Continental, Saïgon [...].



5 - Đường Đông Khởi - 1930.
Dong Khoi Street.



NHÀ XUẤT BẢN VĂN HÓA - THỐNG TÍN



[Coll. Olivier Galand](#)
Duong Gong Khoi - 1930.

Le 15 janvier, vente aux enchères du « Continental »
(*L'Écho annamite*, 5 janvier 1931)
(*Les Annales coloniales*, 16 mars 1931)

À 9 heures du matin, le jeudi 15 janvier 1931, le Continental Palace et ses annexes seront aux enchères par M. Desrioux, commissaire priseur, en vertu d'une ordonnance du juge commissaire.

La mise à prix a été fixée à 155.000 piastres : 129 000 piastres pour le Continental, 15.000 pour le Perchoir et 14.000 piastres pour l'annexe de la rue d'Espagne.

Au cas où ce prix ne serait pas atteint, il serait procédé à la vente, objet par objet, du mobilier, du matériel, des marchandises et autres éléments du fonds.

SUR LE SEUIL DE L'AN NEUF
LE BILAN ÉCONOMIQUE DE 1930 EN COCHINCHINE
par E. DEJEAN de la BÂTIE
(*L'Écho annamite*, 13 janvier 1931)

[...] Je néglige aussi, dans ce court exposé, la mauvaise passe où se débattent les hôteliers, dont la situation grave nous est révélée, dernièrement, par la liquidation judiciaire de la Société des Grands Hôtels Indochinois — pourtant généreusement subventionnée par l'Administration —, par la mise en vente aux enchères publiques du Continental Palace et de ses annexes, — le doyen des établissements de ce genre à Saïgon, qui connut des époques magnifiques et une renommée s'étendant au-delà de nos frontières (réclame gratuite, tardive et vaine !). À telle enseigne qu'hôteliers et hévéaculteurs avaient réclamé, et ont obtenu, du gouvernement, une aide pécuniaire, regardée comme indispensable pour leur éviter une ruine fatale. [...]

1931 : Mathieu Franchini (Garages indochinois) rachète le fonds de commerce, l'Union Immobilière Indochinoise étant propriétaire des murs.

Philippe Franchini. — Mon père a acheté le *Continental* aux enchères à la Société des [Grands] Hôtels indochinois. Le principal actionnaire était un Corse [Frasseto], mon parrain. Il était en difficulté et il l'a vendu. Et mes grands-parents vietnamiens, qui étaient de riches riziculteurs, étaient associés à mon père. Cette dimension sociologique est intéressante. Pierre Brocheux parle de cette bourgeoisie vietnamienne, ces latifundiaires qui cherchaient à sortir de l'étau dans lequel ils se trouvaient : les Chinois occupaient le terrain économique et les Français le terrain politique. Un des échecs de la colonisation est de ne leur avoir rien accordé. Ils auraient constitué une vraie classe. Là, non : ils ont versé soit dans le n'importe-quoi, soit dans la révolution. Mes grands-parents maternels voulaient s'en sortir en investissant dans l'hôtellerie. Avec leur gendre (*Passions Viêt Nam*, octobre 2000).

Le « Continental » a été adjugé à M. Franchini pour la somme de 155.000 piastres
(*L'Écho annamite*, 16 janvier 1931)

Hier matin, 9 heures, a eu lieu, à la salle des ventes, la vente du *Continental Palace* et de ses annexes, par M. Desrioux, commissaire-priseur.

Après lecture du cahier des charges, le commissaire priseur a annoncé qu'il avait acquéreur pour la somme fixée et a demandé si nul ne voulait enchérir, l'enchère devant être au minimum de 2.000 piastres. Personne n'ayant poussé, M. Desrioux a annoncé que le *Continental* était adjugé à M. Franchini, pour la somme de 165.000 piastres.

Le « Continental » va redevenir ce qu'il était
(*L'Écho annamite*, 26 janvier 1931)

Nous avons annoncé que l'hôtel Continental avait été vendu à M. Mathieu Franchini. À partir du 1^{er} février, celui-ci en assumera la direction.

Il y apportera de nombreuses améliorations : 75.000 piastres de réparations sont prévues ; les chambres, les cuisines, la terrasse subiront des transformations.

On pourra se donner, comme par le passé, rendez-vous à *la Potinière*, le jeudi, et au dancing le samedi soir. Un orchestre complet se fera entendre à l'apéritif. Qu'on se le dise ! (Réclame gratuite. Mais repas payés !)

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1932)

Le 30 novembre, le « Courrier saïgonnais » publie une lettre de M. Féraudy rappelant comment il géra le Continental ; en février 1904, il était sous-directeur du Grand Hôtel de Paris, quand MM. Berthet, Graf, Jacque et Fischer lui confièrent la gérance du Continental qu'ils avaient acheté en 1903 aux héritiers Grosstephan ; en 1912, M. Féraudy acheta le fonds de commerce et le céda en 1918 alors qu'il gagnait de 9 à 10.000 piastres par mois.

Retards de salaire à Saïgon au début des années 1930
(par Daniel Hémerly, *Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial*, Paris, Maspero, 1975, p. 225)

Les retards de paiement sont fréquents et vont, dans certains cas extrêmes — *La Lutte* en signale quand même quinze de novembre 1934 à mai 1936 —, jusqu'au refus de payer le salarié. Un exemple type : en juin 1935, les employés de l'un des plus grands hôtels de Saïgon, le Continental, ne réussissent à toucher leur dû, 373 \$, qu'après intervention de l'inspecteur du travail auprès du directeur, Franchini. Celui-ci ne paie pas plus régulièrement les ouvriers de ses Garages indochinois*. Il doit ainsi 47 \$ à un tourneur, 49 \$ à un forgeron, 78 \$ à un mécanicien, 36 \$ à un ajusteur (*La Lutte*, 22 juin 1935).

Le restaurant annamite de l'Exposition coloniale [de Vincennes]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 21 juin 1931)

L'hôtellerie indochinoise avait envoyé à l'Exposition, un peu avant l'ouverture, son délégué, Jean Melandri, de l'Hôtel Métropole* [de Hanoï]. Et Jean fit sa petite enquête sur le Restaurant annamite. Il faillit avoir une syncope quand il sut à qui la gestion en avait été confiée : à Potel et Chabot, non pas Chabot le bijoutier de la rue Paul-Bert [à Hanoï], mais Chabot de parisienne renommée.

N'aurait-on pas pu faire appel, au moins comme gérant, à ce pauvre Frassetto, le roi déchu des Grands Hôtels indochinois, qui se débat contre la misère avec son modeste restaurant du XIV^e arrondissement ?



Coll. Olivier Galand
Étiquette de bagage.

Continental Palace
Dancing Le Perroquet
Le rendez-vous de l'élite saïgonnaise
(*Europe Asia*, guide touristique et commercial, juin 1934, p. 9)

CONTINENTAL
place du Théâtre **PALACE**

Le premier palace d'Extrême-Orient
The best service for the lowest price

SON CONFORT
SA TERRASSE
SA CUISINE
SA CAVE
SON DANCING

“LE PERROQUET”

Ouvert le Samedi jusqu'à 2 heures

Le Jeudi : **Potinière** de 18 à 20 heures

Le rendez-vous de l'élite saïgonnaise

THÉS — GATEAUX — GLACES — SANDWICHES

COCHINCHINE

SAIGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 30 juin 1936)

Après l'accident de [madame Desrues](#). Le chauffeur est décédé hier matin. — Nous avons relaté hier comment s'est produit sur la route de Thudaumot à Bencat, un grave accident d'automobile qui a failli coûter la vie à une de nos plus gracieuses Saïgonnaises, M^{me} Desrues, épouse du directeur du Continental Palace, qui est rentré en France, par avion, dimanche dernier, pour un voyage d'affaires.

.....

Crédit foncier de l'Indochine
Assemblées extraordinaires du 8 mars 1937
Absorption de l'Union immobilière indochinoise*
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 17 avril 1937)

[...] Cette société [...] possède un domaine immobilier très bien composé et situé presque uniquement à Saïgon et Cholon. En dehors d'un grand immeuble contenant l'Hôtel Continental de Saïgon et d'un autre bel immeuble à usage de banque, où sont d'ailleurs installés nos bureaux, ses propriétés sont constituées surtout par des villas modestes et des compartiments, dans l'ensemble fort bien loués. [...]

Les fêtes de Noël
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 13 février 1938)

La célébration de la Noël a été faite à Saïgon avec une ferveur très remarquée.

L'aspect de la ville vers minuit montrait l'empressement des habitants se rendant vers les églises. Les quartiers de Tandinh, de Choquan étaient très décorés de motifs lumineux. À la cathédrale de Saïgon, une véritable cohue régnait et bien des personnes durent se résigner à rester aux portes.

Après les cérémonies religieuses, les chrétiens et les autres se dirigèrent vers les endroits où tout était préparé pour passer une bonne nuit de Noël.

Dans cette recherche du confort et du décor, l'Hôtel Continental s'était surpassé. Une magnifique décoration sur la place même du Théâtre avec des illuminations au néon du plus heureux effet avait groupé près de 600 personnes sur un magnifique plancher qui formait en outre une piste de danse de belle souplesse.

L'orchestre Serge Guy, complété par un pick-up d'une netteté parfaite, assura un grand entrain toute la nuit. On dansait encore à 6 h. du matin et il faisait plein jour sur la place.

Un menu parfait et un remarquable service ont été très appréciés des convives.

Ajoutons encore les danses et les acrobaties de deux fort jolies jeunes femmes, mais surtout une mention spéciale aux cadeaux de M. Franchini. Poupées de style, coiffures très seyantes de cotillon, puis de véritables objets de luxe, poudriers, étuis à cigarettes et menus objets de toilette comme savent si bien les faire les petits artisans parisiens.

Nos bien sincères félicitations à M. Franchini et à son équipe qui se sont dépensés sans arrêt toute la nuit.

Un scrupule nous assaille lorsqu'il faut noter les assistants et les toilettes. Est-il possible de donner des centaines de noms ?

Nous indiquerons seulement les principales personnalités avec l'espoir que nous serons pardonnés par les autres. Signalons donc : M. et M^{me} Minel, Dr An, M. et M^{me} Freyssenge [avocat], M. et M^{me} Pascalis [Messageries maritimes], M. et M^{me} Ferrier [HSBC], M. et M^{me} Boulogne, M. et M^{me} Scotto [Caisse d'épargne], M. et M^{me} Breton [*Le Nouvelliste*], M^{me} Lorenzi, M. et M^{me} Beauray [Cogisa], M. et M^{me} Lafferty [Standard Oil], M. et M^{me} [Marcel-Louis] Lataste [ingénieur naval], M. et M^{me} [Le Gallen, adM. des S.C.], M. et M^{me} Léopoldi, M. J. Comte [garage Peugeot], M. et M^{me} Labbé [Caoutchouc manufacturé], M. et M^{me} Lepervanche [Riz Denis frères]. M. et M^{me} [Veber, des services civils], M. et M^{me} Tanfield, M. et M^{me} Cook. M. et M^{me} Castagne, M. et M^{me} Champanhet [Cie asiatique et africaine], M. et M^{me} Coxon, M. et M^{me} Campi, M. et M^{me} Duchateau [Indochinoise de commerce (anc. de chez Hale)], M. et M^{me} Figli [conserv. théâtre], M. et M^{me} Favier Junior, M. Gazano [planteur], M. et M^{me} [Raymond] Grenard [Shell], M. et M^{me} Pétra, M. Janssen (T. H.) [Jansen, de la Shell, ou Janssens, des Terres-Rouges ?], M. et M^{me} Lemale, M. et M^{me} G. Meslier, M. et M^{me} Peterson, M. et M^{me} Pietri, M. et M^{me} Quilici, M. et M^{me} de la Rochebrochard, M. de Lesseps, M. et M^{me} Sentenac, M. et M^{me} Simonpiétri [entrepoteur, planteur], M. et M^{me} L[ucien] Meslier [fils de l'ancien directeur du service forestier, puis des Caoutchoucs d'An-Phu-Ha. Commissaire aux comptes de l'Omnium minier d'Indochine], M. Tricon [directeur de

la Shell], M. et M^{me} Ellies, M. et M^{me} Ville [Rauzy et Ville], M. Detay [notaire], M. et M^{me} Lyons, M. et M^{me} Boain, M. et M^{me} Cudenet [services civils], M. et M^{me} de Lachevrotière [La Dépêche], M. et M^{me} Maurin, M. et M^{me} Benoît, M. et M^{me} Turner, M. et M^{me} Verspyck [Cogisa], M. et M^{me} Brière de l'Isle, M. M^{me} Gott, M. M^{me} d'Assignies.

SAIGON

(Le Nouvelliste d'Indochine, 6 mars 1938)

Un grand bal travesti est en préparation à l'Hôtel Continental pour le 19 mars.

Toutes nos élégantes se disposent à donner libre cours à leur goût, à leur fantaisie, puisque le bal du Cercle sportif est devenu maintenant plutôt un spectacle qu'une manifestation d'élégance, ainsi qu'il en était autrefois.

Nos compliments à la direction de l'Hôtel Continental pour son excellente initiative.

HIPPISME

L'éblouissante nuit de [Phu-Tho](#)

(Le Nouvelliste d'Indochine, 29 janvier 1939)

.....

Autour de la piste de danse et face à la tribune officielle avaient été installés les soupeurs. Ils furent un millier environ pour apprécier le très bon menu préparé par les soins de l'hôtel Continental. Mais quel tracas pour servir une foule pareille avec les moyens de fortune que l'on imagine et un personnel comportant de nombreux extras dont la conscience professionnelle est inconstante. Nous avons vu l'excellent Franchini s'arracher quelques cheveux, en présence des problèmes à résoudre. Heureusement qu'il lui en reste encore beaucoup.

.....

Élections au conseil colonial de Cochinchine

Scrutin du 16 avril 1939

(Le Nouvelliste d'Indochine, 9 avril 1939)

Voici la profession de foi de M. FRANCHINI, candidat indépendant.

Mes chers concitoyens,

Je viens solliciter à nouveau vos libres suffrages. Le premier mandat dont vous m'aviez investi, je crois l'avoir rempli dignement. Dans tous les cas, j'ai conscience d'avoir fait tout ce qui était en mon pouvoir pour justifier la confiance dont vous aviez bien voulu m'honorer.

Candidat indépendant, je ne saurais séparer mon action passée de celle que je me propose de mener encore au sein de notre grande assemblée locale. Vos intérêts n'ont pas changé ; vos besoins et vos droits non plus. À quelque profession que vous apparteniez, il est indispensable que vous remettiez à un représentant ayant donné des preuves de son activité et de son dévouement le soin de vous défendre encore.

L'indépendance, que j'ai préférée à toute alliance qui m'eut privé d'une partie de la liberté indispensable dans les discussions publiques ou préalables, vous garantit déjà des sentiments avec lesquels j'entends exercer le mandat que je sollicite.

La « politique » dans un pays qui a besoin de toutes ses énergies pour poursuivre son développement ne peut que faire du mal en dissociant toutes les bonnes volontés. Je ne connais quant à moi qu'une politique : l'intérêt général du pays.

Les efforts de tous doivent être uniquement tendus vers la prospérité de la Colonie dans ses diverses manifestations : agriculture, commerce, industrie.

Si les attributions du conseil colonial sont pratiquement limitées au vote du budget, cette question n'en est pas moins primordiale. Il ne faut pas oublier que ce sont les fonds de la collectivité que nous sommes chargés de gérer, et de faire employer judicieusement. Je vous ai montré à ce propos, l'an dernier, que je savais défendre vos intérêts, ayant été **le seul à m'opposer avec énergie à tout impôt nouveau, et en particulier à l'impôt sur le revenu**. J'estimais, en effet, que les charges fiscales qui pesaient sur le contribuable étaient déjà assez lourdes et que les amplifier risquait d'aller à l'encontre de cet essor économique que nous désirons tous. La situation n'a pas changé et, de toutes mes forces, je combattrai tout impôt nouveau.

L'effort du contribuable est suffisant.

Il ne reste plus qu'à mettre un terme à tous les gaspillages.

Tous : fonctionnaires, commerçants, agriculteurs, avez intérêt à voir supprimer les dépenses somptuaires, inutiles ou improductives. C'est à ce travail que doit veiller le conseil colonial et, pour ma part, je m'y donnerai entièrement.

Fonctionnaires,

Vous me connaissez depuis longtemps et vous savez que j'ai toujours détendu vos intérêts journaliers, j'ai constamment pris votre défense, notamment lors des derniers débats du Grand Conseil [des intérêts économiques et financiers]

Employés de commerce,

J'ai été des vôtres. Je n'ignore pas votre rude travail ; je connais vos légitimes aspirations vers un statut de sécurité indispensable. Vous pouvez être assurés que, le cas échéant, je saurai combattre pour le triomphe de votre cause.

Commerçants et industriels.

Je suis des vôtres. Je connais vos soucis. Soyez certains que je m'opposerai âprement à toute aggravation nouvelle de vos charges écrasantes.

Agriculteurs,

Nul ne peut ignorer que vous êtes à la base de la prospérité du pays.

Tous grands travaux utiles, toute initiative heureuse ayant trait à la mise en valeur rationnelle de la Colonie, trouveront en moi un défenseur vigilant.

Enfants du pays,

Je vous suis particulièrement attaché et j'ai toujours travaillé à l'amélioration de voire sort. Cet effort, je le continuerai, car j'estime qu'il ne doit pas y avoir ici des Français de première et de deuxième zone, mais des Français tout court. Mes interventions au Grand Conseil vous ont prouvé que vous pouviez compter sur moi.

Permettez-moi de compter également sur vous.

Naturalisés,

Vous êtes venus vous intégrer à la grande famille française et vous avez donné en maintes circonstances, et dans les plus douloureuses, la preuve de votre attachement à la mère patrie. Je n'oublierai donc pas qu'à côté des devoirs que vous avez librement acceptés, il importe de vous garantir les droits qui vous sont acquis.

Français de l'Inde,

Vous avez toujours été l'objet de ma sympathie et vous me trouverez toujours à vos côtés pour soutenir vos revendications.

Mes chers concitoyens,

J'estime qu'aucune antinomie n'existe entre les intérêts des divers corps sociaux de la Colonie. Défendre les intérêts des uns, c'est défendre les intérêts des autres, c'est défendre les intérêts de tous.

C'est donc une erreur d'opposer les différentes branches de l'activité sociale du pays, C'est plutôt de l'union de tout que doit venir et que viendra un mieux-être général.

C'est avec confiance que j'attends votre verdict, persuadé que vous voudrez consacrer par votre vote l'indépendance nécessaire pour mener le bon combat.

Vive la Cochinchine,
Vive la France.

Mathieu FRANCHINI,
conseiller colonial sortant.

Les élections coloniales
Le scrutin du 16 avril
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 23 avril 1939)

[...] Chez les isolés, seul Franchini a fait bonne figure puisqu'il précède tous les candidats de la liste Mariani.

Signalons qu'il avait été élu il y a quatre ans sur la liste de Lachevrotière et que, pour le 2^e tour, dimanche prochain, il est réintégré dans cette liste aux dépens de l'Ingénieur Vergoz qui lui a cédé sa place, et malgré l'opposition de Poupich, dit Ballous, dont le prestige a, de nouveau, subi une bonne tape. [...]

Voici les résultats du scrutin :

MM.

Lalung-Bonnaire 1.348 voix, élu

de Lachevrotière 1.324, élu

.....
Franchini 1.022

.....
Gueldre 332

Clôture du congrès de l'agriculture indochinoise
(*L'Écho annamite*, 8 avril 1940)

[...] Comme tout chez nous se termine par du bon vin et de belles chansons — selon le mot de Beaumarchais —, une vingtaine de congressistes, membres du comité organisateur ou collaborateurs dévoués de M. le président [Joseph] Mariani, se sont réunis, sur l'invitation de celui-ci, au *Continental Palace*, autour d'une table abondamment et luxueusement servie par le personnel stylé de M. Mathieu Franchini, le sympathique conseiller colonial de la Cochinchine et l'hôtelier réputé de Saïgon.

Tout en faisant honneur au menu copieux et délicat, au champagne fin et aux desserts exquis, on y a continué à parler de l'agriculture indochinoise et du concours appréciable qu'elle serait en mesure d'apporter à la métropole en guerre. [...]

Saïgon
L'activité du gouverneur général
(*L'Écho annamite*, 22 mai 1940)

Le général d'armée Catroux, gouverneur général de l'Indochine, a reçu, le 18 mai, ...
M. Franchini, membre du Grand Conseil...

AU CONSEIL COLONIAL
(*L'Écho annamite*, 14 septembre 1940)

Plus de touristes !

M. Mathieu Franchini s'alarme de la diminution notable du nombre des touristes qui visitent l'Indochine et attribue cette diminution aux formalités officielles qui leur sont imposées, comme l'autorisation préalable accordée par les bureaux compétents du gouvernement général, autorisation subordonnée, trop souvent, à des démarches si ennuyeuses que les intéressés préfèrent parfois s'en abstenir.

Loin de partager les inquiétudes du distingué directeur-propriétaire du Continental-Palace, ses collègues suppriment purement et simplement la subvention de quatre mille piastres que le gouvernement se propose d'octroyer à l'Office du tourisme.

Étude de M^e Albert DETAY, docteur en droit, notaire
à Saïgon, 15 rue Taberd, Saïgon
SOCIETE ANONYME D'ENTREPRISES INDOCHINOISES
Société anonyme au capital de vingt mille piastres
Siège social à Saïgon, rue Catinat, n° 132
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 20 avril 1941)

Suivant acte sous signature privée en date à Saïgon, du 10 mars 1941 dont l'un des originaux est demeuré annexé à la minute de l'acte de déclaration de souscription et de versement ci-après énoncé reçu par M^e DETAY, notaire à Saïgon, le 20 mars 1941, M. Mathieu FRANCHINI, commerçant demeurant à Saïgon, Hôtel Continental, a établi les statuts d'une société anonyme, desquels statuts il a été extrait littéralement ce qui suit :

TITRE PREMIER

Formation — Objet — Dénomination — Siège — Durée

ARTICLE PREMIER. — Il est formé, par les présentes, entre les souscripteurs des actions ci-après et tous ceux qui deviendront par la suite propriétaires, soit de ces actions, soit de celles qui pourront être ultérieurement créées, une société anonyme qui sera régie par les présents statuts, par les dispositions légales du Code de Commerce et par les lois en vigueur concernant les sociétés anonymes.

ART. 2. — Cette société a pour objet, en tous pays, toutes opérations généralement quelconques, mobilières, immobilières, industrielles, commerciales, agricoles et financières, sous quelque forme que ce soit.

.....
Mathieu FRANCHINI sus-nommé, a déclaré :

Que les deux cent actions de cent piastres chacune de ladite société qui étaient à émettre, ont été souscrites par sept personnes.

.....
L'assemblée générale... a nommé :
M. Mathieu FRANCHINI... comme administrateur-directeur...
M. Joseph MARTIN, négociant, demeurant à Saïgon, rue Mac-Mahon, n° 170, ...
commissaire aux comptes...
M. Toussaint ORDIONI³, demeurant à Saïgon, comme commissaire suppléant [...]

Les adieux de Dambrine (*L'Écho annamite*, 28 avril 1941)

Pour ses adieux, l'humoriste Marcel Dambrine donnera trois galas à Saïgon, dans la salle du Perroquet, au Continental- Palace, les premier, deux et trois mai 1941.

Nulles dates ne sauraient être mieux choisies pour assurer la réussite de ces soirées, puisqu'elles s'étendront de la fête nationale du travail et du maréchal Pétain au tirage de la Série C. de la première émission de 1941 de la Loterie Indochinoise.

Nos concitoyens se feront sans doute un plaisir de venir applaudir l'excellent auteur-acteur-compositeur, pour l'aider à couvrir ses frais de voyage de retour en France, lui qui s'est tant prodigué pour secourir les infortunes et les misères d'autrui.

Réception au Continental (*L'Écho annamite*, 13 août 1941)

M. Ogawa, consul général du Japon, aidé de son souriant et jeune collaborateur, M. Yamasita, a offert, au *Continental Palace* un *cocktail-party* à de nombreuses personnalités saïgonnaises, annamites et françaises de l'Administration, du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, de la presse, etc., etc.

Parmi les convives, on remarquait : M. le gouverneur Rivoal, Mgr Cassaigne, M. Renou, M. Ardin, M. Taboulet, M. Édouard Marquis, M. Lorenzi, M. [Ferdinand] d'Or [cdt aéroport Tan-Son-Hut], M. [Jean] Mazet, M. Feuillet, M. Nesty, M. Hector et bien d'autres encore, qui nous excuseront de ne pas les nommer, faute de place.

Durant toute cette brillante réception, la cordialité la plus franche régnait, qui faisait bien augurer de l'avenir des relations nippon-indochinoises, que chacun souhaitait fécondes en heureux résultats pour le pays.

Au Continental (*L'Écho annamite*, 24 novembre 1941)

Le [commandant Ducoroy](#) a reçu la presse et les Chefs des organisations sportives en Cochinchine à un superbe lunch, servi au Continental Palace le 24 novembre à midi.

L'ami Franchini fait les choses magnifiquement, et à voir les tables couvertes de sandwiches succulents et de gâteaux délicieux, les convives se croyaient revenus à l'époque heureuse où l'Indochine ne manquait de rien, où notre approvisionnement

³ Toussaint Ordioni : ancien inspecteur de la Sûreté, ancien propriétaire de l'Hôtel des Balcons, collaborateur de la Société des courses de Saïgon.

extérieur ne laissait en rien à désirer, où nos communications avec la métropole ne souffraient d'aucune irrégularité.

On but à la santé du maréchal Pétain et de l'amiral Decoux.

Puis, comme pour nous rappeler que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais aussi d'utiles paroles, le commissaire général à l'éducation physique nous régala d'une improvisation fort applaudie, parce qu'exprimant avec aisance et familiarité des idées intéressantes et des pensées judicieuses.

Il commença par remercier tous ceux qui, de près ou de loin, avaient aidé au succès de la course au flambeau, sorte de chef-d'œuvre dans l'ordre des manifestations sportives.

L'orateur signala ensuite quelques défauts dans l'organisation : déficiences dans la distribution des cartes d'invitation et le placement des invités au stade du Cercle Sportif Saïgonnais ; manque de haut-parleur, ce qui était inadmissible pour une cité de l'importance de notre « Perle d'Extrême-Orient. »

Ces imperfections étaient excusables, car c'est bien pour la première fois qu'il était donné à l'Indochine Française d'organiser une démonstration de l'ampleur de celle dont il s'agit.

Il y a lieu d'espérer qu'on réussira beaucoup mieux dans l'avenir, en mettant à profit les leçons de cet essai, déjà très honorable, de l'avis de tous.

Chez Pomone
(*L'Écho annamite*, 4 février 1942)

Les deux compartiments de la rue Catinat occupés par ce magasin au nom mythologique, se révélèrent trop exigus pour contenir l'affluence des visiteurs qui assistèrent à l'inauguration de l'exposition de l'artisanat japonais à Saïgon.

On sait que cette manifestation, placée sous le haut patronage de S. E. le ministre Uchiyama, était organisée par M. le consul Sato, chargé des rapports culturels à la mission japonaise, et MM. T. Taninti et K. Tazawa, représentants de la Fédération japonaise des industries d'art.

Un lunch était servi aux invités, par les boys stylés du Continental, lesquels — porteurs de plateaux de petits fours, de sandwiches, de gâteaux variés, de boissons rafraîchissantes — avaient de la peine à circuler parmi la foule dense [...].

Au Continental
(*L'Écho annamite*, 11 février 1942)

M. Henry de Lachevrotière, président du groupement des directeurs de journaux, avait pris l'initiative d'inviter à un dîner au Continental Palace plusieurs membres de la mission japonaise à Saïgon, ainsi que des représentants de la presse nippone, française et annamite. [...]

Quant à la presse locale, elle faisait acte de présence presque au grand complet. Citons au hasard : la *Dépêche*, l'*Opinion*, l'*Impartial*, la *Renaissance*, le *Nouvelliste*, la *Tribune*, la *Radio*, le *Diên Tin*, le *Saïgon*, le *Dân-Bao*, l'*Écho annamite*, le *Dông Duong*.

Au dessert, M. de Lachevrotière leva son verre à la co-prospérité de la Grande Aïse Orientale [etc.]

Exposition au « Perchoir »
(*L'Écho annamite*, 8 avril 1942)

Organisée par l'association des exportateurs de conserves alimentaires du Japon, avec le concours des firmes Mitsui, Bussan Kaisha et Mitsubishi Shaji, une exposition se tient actuellement sur la terrasse du Perchoir, annexe du Continental Palace.

Son inauguration a eu lieu le mardi sept avril, à dix-sept heures, en présence de nombreux invités parmi lesquels nous avons remarqué :

S.E Uchiyama, ministre du Japon ; M. le consul Sato ; M. Mallet, représentant le gouverneur de la Cochinchine ; M. Saint-Alary, représentant M. l'administrateur Schneyder ; M. Merle, du contrôle financier ; le docteur [Joseph] Mesnard, de l'Institut Pasteur de Saïgon ; MM. Ballous, Guyonnet, Thai-Thach, Mohamed-Ismaël ; d'autres notables industriels et commerçants de la place.

La presse était représentée par nos confrères Tô Ngoc Châu, Maurice Loesch, Jean Baptiste Đông, M^{me} et M. Bui thê My, etc.

Sur une longue table, trônaient des pyramides de boîtes en fer blanc aux étiquettes multicolores et variées.

On y trouvait à peu près de tout : petits pois, asperges, champignons, tomates abalones, huîtres, escargots, cerises, pommes et poires, abricots et pêches, ananas, et d'autres fruits en confitures, en gelées, en marmelades ; des sardines en entier et des thons en tranches, des saumons roses, des crevettes rouges et des crabes blancs. [...]

Entre confrères
(*L'Écho annamite*, 15 avril 1942)

De passage à Saïgon, M. Shigeharu-Mahomoto, administrateur-gérant de l'agence Domei, eut la délicate pensée de vouloir prendre contact avec les journalistes annamites et français de Saïgon dans un banquet au Continental.

Par une malheureuse coïncidence, une forte fièvre le prit, juste quelques heures avant le gastronomique rendez-vous, où trois de ses collaborateurs le suppléèrent de leur mieux, en recevant les invités avec une courtoisie toute. confraternelle et une urbanité toute japonaise.

Le déjeuner était présidé par S.E. le ministre Uchiyama, qu'accompagnaient M. le consul général Minodo et M. le consul Sato.

Parmi les autres convives, notons la présence de MM. de Lachevrotière [la *Dépêche d'Indochine*], Breton [le *Nouvelliste d'Indochine*], Faget [l'*Opinion*], Baillet, Peach, Vaucelle, Rébufat [l'*Impartial*], Guillemin, Maurice Loesh, Lê trung Cang, Phan Khô., Bui thê My, Trân van Giao dit Vân Trinh, Tô ngoc Châu, Jean-Baptiste Đông ; outre les « trois amphytrions » de la Domei : M. Iconyé, Fyknda et Kamimura.

Aux toasts, on but à la collaboration de plus en plus étroite entre la presse saïgonnaise et les journalistes nippons en mission en Indochine Française.

[L'APRÈS-VENTE DE L'ATTAQUE DE PEARL HARBOUR]

Photos de guerre
(*L'Écho annamite*, 18 mai 1942)

Cette exposition avait été précédée de quatre réceptions des directeurs de [journaux saïgonnais](#) de janvier et avril et fut suivie en juin d'une exposition à l'[Hôtel Royal](#) de Pnom-Penh à l'occasion de laquelle l'ambassadeur Ushiyama évoqua la trahison de l'Angleterre à l'égard de la France, la guerre de la Grande Asie Orientale voulue par Londres et Washington, et les nouvelles inventées de toutes pièces par l'ennemi.

Comme nous l'avions annoncé, le vernissage de l'exposition des photos de la guerre de la Grande Asie Orientale a eu lieu au *Continental Palace*, samedi seize mai, à dix-sept heures.

M. le consul Sato, au nom des organisateurs, a reçu, dès l'entrée du hall, les nombreux invités qui ont tenu à assister à cette manifestation.

La section de propagande de la mission japonaise de Saïgon a remis, à cette occasion, à chaque spectateur qui lui en faisait la demande, une enveloppe contenant six cartes postales fort réussies, documents de la vie actuelle dans l'Empire du Soleil Levant.

Un buffet copieusement garni attendait les visiteurs, qui y firent bientôt honneur, dans une atmosphère de franche et cordiale gaieté.

Dans l'affluence nippo-franco-annamite, nous avons remarqué la présence de : M. le gouverneur de la Cochinchine [Rivoal], accompagné de son chef de cabinet et de son secrétaire particulier ; S. E. le ministre du Japon, M. Iwitaro Uchiyama ; M. le consul général et M^{me} Minoda ; MM. Taboulet [directeur de l'enseignement], Nouvel de la Flèche [du service Information presse propagande (IPP)], Joseph Mariani [président de la Chambre d'agriculture] ; l'amiral Bérenger et son officier d'ordonnance ; MM. Nguyễn phan Long, Truong vinh Tông, Trần van Kha, Bui quang Chieu, Luu van Lang, de nombreux représentants de la presse locale.

Des personnalités chinoises et hindoues se trouvaient aussi dans l'assistance.

Nous engageons vivement les flâneurs à faire un tour au Continental, dans la salle où sont exposées les cinq cents photos prises par les meilleurs reporters du Japon contemporain, dont quelques-uns sont morts à la tâche, sur les champs de bataille de Malaisie, de Birmanie, des Philippines, des Indes néerlandaises et d'ailleurs.

Rien d'aussi instructif et intéressant qu'une pareille exhibition, d'où l'observateur est en mesure de tirer maintes leçons d'énergie et de patriotisme.

Peintures modernes

[Deux artistes annamites](#)
(*L'Écho annamite*, 8 juillet 1942)

Publicité
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 6 septembre 1942)



Secours national
Quinzaine 1942
(novembre)
(*L'Écho annamite*, 2 décembre 1942)

M. Mathieu Franchini 500,00
Le personnel de l'Hôtel Continental français et indochinois 146,00

AVIS DE DÉCÈS
(*Le Petit Marseillais*, 28 juillet 1944)

M^{me} Ange Frasseto et sa fille ; MM. Émile et Martin Frasseto et leur famille ; M^{me} Gay, née Frasseto ; M^{me} Mignon née Frasseto ; M^{me} Marchoux née Frasseto ; le Dr Heymann et M^{me} (de Vichy) ; M. Charles Carboni, avocat au barreau de Marseille, M^{me} et leurs enfants ; M. Louis Mattei et sa famille ; M^{me} Ernest Genouliat ; M^{me} Allengri et sa fille ; M. et M^{me} Fernand Genouliat et leur famille ; M. Marcel Genouliat ; M^{me} Gaston Genouliat ; M. Maxime Armand et sa famille ; M. Ronchetti et sa famille ; M. et M^{me} Juteau ; M. et M^{me} Corni ont la douleur de faire part du décès de

M. Ange Frasseto,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur du Cadastre,

ancien administrateur des Grands Hôtels de l'Indochine
survenu à Marseille le 27 juillet 1944, leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère,
oncle, cousin et ami.

Les obsèques auront lieu le samedi 29 juillet, à 9 h. 30 On se réunira à la maison
mortuaire, 4, rue Wulfram-Puget.

DANS SAÏGON,
les Européens mangent encore à l'abri de grilles
tandis qu'à quinze kilomètres de la ville,
des « opérations de nettoyage » se poursuivent
(*Combat*, 19 avril 1946)

De notre envoyée spéciale Sabine Berritz

.....
Quoique la vie soit difficile et toute consommation très élevée (un café crème excellent coûte 4 piastres), les terrasses du Continental sont toujours pleines et la pâtisserie de la Pagode n'a jamais une table libre. Elles rappellent à l'Européen qui arrive que le Colisée ou Maxim's furent aussi toujours combles, mais que Paris comptait cependant des enfants sous-alimentés.

Une exposition
(*Le Journal de Saïgon*, 7 décembre 1946)

M^{me} Marthe Moitessier organise une exposition de ses dernières aquarelles pour le lundi 16 décembre. Le vernissage aura lieu à 16 heures dans le hall de l'Hôtel Continental.

Cette manifestation artistique offrira aux Saïgonnais une nouvelle occasion d'apprécier le talent si personnel de M^{me} Moitessier que Bate tenait déjà, il y a quelques années, pour la meilleure de ses élèves.



Coll. Olivier Galand

SUD -VIETNAM. — Rue Catinat vue du théâtre. Photo Nam-Phat, Saïgon.



Coll. Olivier Galand

Sud-Vietnam. — Saïgon. — Le Continental Palace en travaux (Éditions EMCET, Saïgon).



SAIGON, Rue Catinat.

Saïgon. — Rue Catinat (sans nom d'éditeur).



[Coll. Olivier Galand](#)

Sud-Vietnam. — Saïgon. — Place Francis-Garnier (du Théâtre) et rue Catinat.
La pharmacie Solirène et l'Hôtel Continental avec une palissade de chantier aux couleurs de la Cotab
(Cliché Agence des colonies. Éd. P.C., Paris).

Une enquête secrète dévoilée par le général Revers
TRAFIC MONSTRE SUR LA PIASTRE
entre la France et l'Indochine
(*Combat*, 18 février 1950)

.....
À part les petits trafics effectués constamment par les voyageurs se rendant en Indochine, les filières importantes sur lesquelles on possède des renseignements précis sont les suivantes :

1° Affaire Arnoux-Bellon-Cousson-Franchini

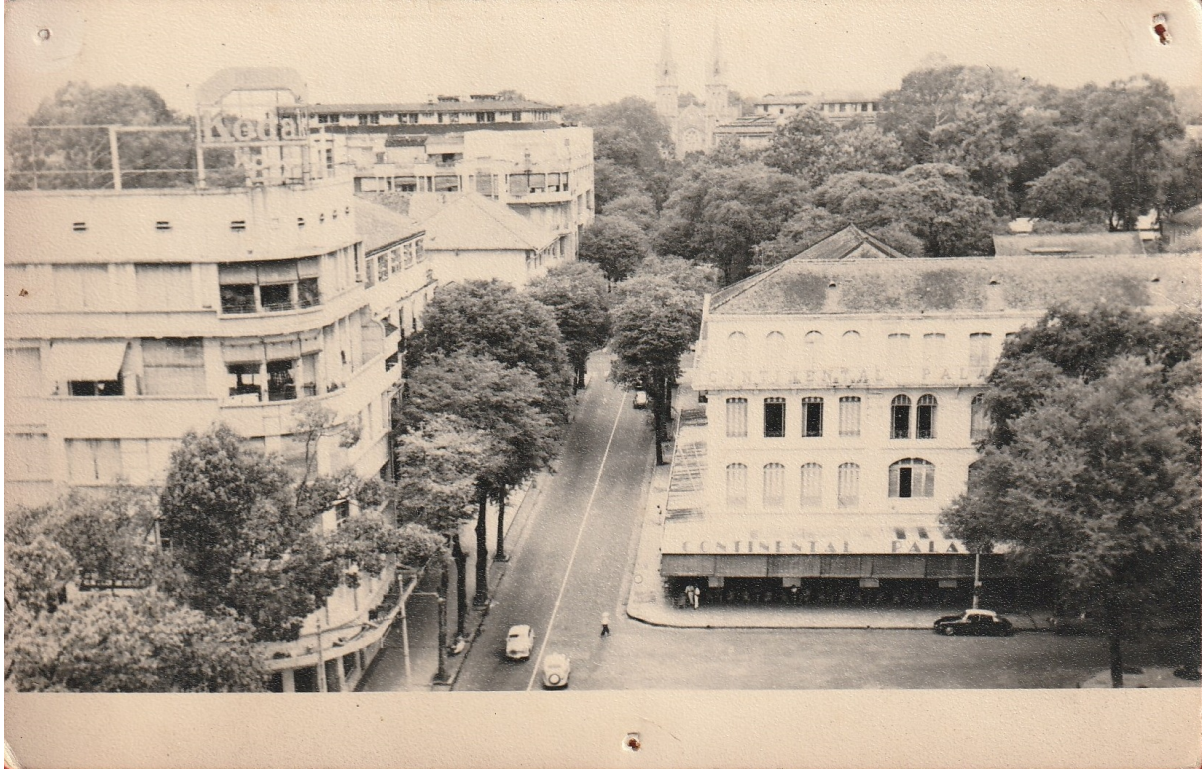
Le colonel Bellon, commandant d'armes permanent à bord du « Pasteur », et son adjoint, le capitaine Cousson, reçoivent des dollars d'Arnoux, ancien directeur de la Sûreté de l'Indochine, actuellement retiré en France. Ils recevaient également des livres et des dollars pour chaque militaire embarquant sur le « Pasteur » et en gardaient une partie pour eux, certains militaires refusant leur dotation. Ils revendaient au prix fort ces devises en Indochine et les piastres ainsi obtenues étaient transformées en francs par Franchini, propriétaire de l'Hôtel Continental de Saïgon, sous forme de virements bancaires à apparence commerciale.

.....

1950 (juin) : Franchini attaque *Franc-Tireur* en diffamation

Le début des années 50
par Philippe Franchini, *Continental Saïgon*, Olivier Orban, 1976
[Rééd. Métaillié, 1995] :

« Au Continental, à la table des sénateurs à laquelle avait succédé celle d'Oscar Berquet aux premières années du siècle, et celles des vingt-deux, siégeaient désormais les Corses, les vieux amis de mon père, anciens coloniaux comme lui. Qu'ils se tiennent à l'intérieur de l'hôtel en bordure du jardin ou sur le trottoir, à la pointe de l'angle constitué par la rue Catinat et la place du Théâtre, ils se réunissaient chaque jour, aux heures de l'apéritif et dans le parfum du pastis retrouvé. Fonctionnaires ou magistrats paisibles, ils continuaient à s'exprimer en patois. C'était leur manière de retrouver l'air du pays, de sentir le vent du maquis pénétrer leurs poumons. Depuis le temps qu'ils vivaient en Indochine, certains d'entre eux avaient pris l'habitude du bat-flanc et de la fumée brune. Cela expliquait la ponctualité avec laquelle ils se levaient pour rentrer chez eux à l'heure exigeante de la pipe magicienne. Rien que de bien paisible et de bien normal dans ces réunions auxquelles s'était habitué depuis longtemps la vieille colonie, mais auxquelles les nouveaux arrivants et les étrangers de passage prêtèrent des intentions secrètes, voire peu avouables. Les insulaires et leur dialecte intriguaient, irritaient. »



[Coll. Olivier Galand](#)

À gauche, l'immeuble construit par la COGISA à l'emplacement de l'ancienne pharmacie Solirène.
Au fond de la rue Catinat, la cathédrale.

À droite, l'hôtel Continental. Une D.S. Citroën en stationnement.
(carte postale expédiée en 1963)



[Coll. Olivier Galand](#)

Le Continental à l'heure américaine.

Mathieu Franchini vu par Lucien Bodard

Portrait en demi-teinte

(*La Guerre d'Indochine. Tome 2 : l'humiliation*)

LE BON M. FRANCHINI

[78] De tous les Corses de Saïgon, le plus illustre est M. Franchini. Mais, contrairement à ce que croit toute la France, il n'est pas le roi du milieu et des gangs. C'est une très grande personnalité saïgonnaise.

Il était arrivé, après la Première Guerre mondiale, comme garçon de cabine d'un paquebot. Très rapidement, il prit conscience de son génie particulier : celui des convenances.

Au lieu de rester un « mauvais garçon » comme tant d'autres, Franchini est parti du néant pour faire une carrière prodigieuse, une fortune de milliardaire, toujours au moyen de la respectabilité.

Dès de début, il a choisi le monde bien, il s'est fait accepter, degré par degré, par tout le gratin de l'Indochine, ce gratin si hautain, si méfiant de la Banque, de l'Import-Export, du Haut-Commissariat, de l'Église catholique, des Altesses viêt- [79] namiennes et des « gros Chinois ». Le secret de sa réussite, c'est le don d'inspirer confiance, une faculté étrange grâce à laquelle tous les puissants de Saïgon sont sûrs que Franchini, l'ex-navigateur, est avec eux, qu'il ne les trahira jamais, qu'il leur rendra bien des services. Ce monde si honorable peut avoir besoin, pour les plus « délicates » de ses opérations, un peu en marge mais parfois extraordinairement importantes, d'un « homme de toute confiance ». Franchini a été cet homme-là, le spécialiste du « délicat » au sein de l'honnêteté, d'abord pour les Missions étrangères et la Banque d'Indochine, ensuite pour S.M. Bao-Daï et Baivian (quand le chef des Bin-Xuyen est devenu un grand monsieur). Avec lui, le succès est garanti. Car il a aussi toujours suivi la règle d'être au mieux avec les gouvernements, les autorités, les polices successives, comme avec toutes les bandes, les sectes, les organisations et les gangs qui peuvent exister. Et cela durera jusqu'à la fin, jusqu'au naufrage des Français avec Diem⁴. En attendant, il est le vrai symbole de Saïgon, nullement comme chef de gang lui-même, mais comme le seigneur de l'entregent.

Les débuts furent difficiles. Un vieux Corse tout ruiné d'opium et d'alcool — un ami de Franchini qui devait bientôt mourir de désespoir sur le bateau quand il lui fallut quitter l'Indochine — me les a racontés :

— Franchini crevait de misère. Le « milieu » l'avait laissé tomber, le jugeant froussard et pas régulier. Se sentant une vocation pour l'honnêteté, il se mit à faire le commis voyageur dans l'Ouest cochinchinois. Il était beau garçon. Sa première chance, ce fut de séduire la fille du *doc-phu* de Mytho. Les bonnes familles annamites ne laissaient jamais leurs filles épouser des Français. Mais elle l'aima — il l'enleva et se maria avec elle. Et, au lieu d'être tué ou empoisonné, il arriva à se réconcilier avec le beau-père et toute la parenté.

Dès lors, Franchini fut un propriétaire. Il eut des rizières, des nha-qués et même un peu de piastres. Il les garda quand sa femme mourut en couches.

« La seconde chance de Franchini, ce fut l'hôtel *Conti-* [80] *nental*. Il était à vendre. Personne n'en voulait. C'était une baraque délabrée, toujours en déficit : à cette

⁴ Ngo Dinh Diem sera le chef du Sud-Vietnam de 1954 à 1963.

époque-là, il y avait si peu de voyageurs à Saïgon ! Franchini se porta acquéreur en dépit de tous les conseils. Il persuada les Missions étrangères de lui prêter l'argent pour acheter. Patron, il tira le diable par la queue. Certains jours, il n'avait même pas les quelques piastres qu'il fallait pour payer les fournisseurs, le boucher et le marchand de légumes. Quand il n'avait plus rien à donner à manger à ses clients, il alertait ses amis, clamant qu'il allait se tuer. Alors les copains, prenant un chapeau, faisaient la collecte entre eux. Et cela a duré, de cette façon, jusqu'à la guerre. »

Et maintenant, en 1950, Franchini célèbre son premier milliard dans un gueuleton monstre, avec ses amis corses. Mais d'où vient l'argent ? Sans cesse, Franchini explique que sa fortune, c'est celle d'un « tôleier ». C'est vrai que les « Événements » ont fait du miséreux *Continental* une affaire prodigieuse, rapportant un bénéfice net d'un million de piastres par mois. De fait, aussi crasseux et vieillot qu'il soit, avec son arrière-goût de colonialisme négligé, c'est sans doute l'hôtel le plus cher du monde. Mais c'est là que vont les Français de la Guerre d'Indochine, c'est une institution — et Franchini aussi est une institution au sein de cette institution.

Les chambres sont bondées. C'est une faveur que d'en avoir une, il faut être bien avec Franchini. L'apéritif se prend obligatoirement sur la terrasse du *Continental*, à même le trottoir de la rue Catinat. Toute l'Indochine étrange et bigarrée de cette époque, généralement séparée en des milieux strictement séparés, y est confondue. Il y a là le monde militaire de la mitrailleuse et le monde militaire de la serviette d'état-major, il y a tous les mondes de la piastre, il y a toutes les « moustaches » et aussi messieurs les fonctionnaires. Chaque jour de la guerre se déverse là, avec ses secrets, ses tueries, ses scandales étouffés, ses spéculations, ses plans d'opérations, avec ses histoires extraordinaires, ses contes héroïques et ses sordides propos d'avancement et de décorations. L'officier arrivé en jeep de la bataille raconte la mort du camarade. L'officier sorti de son bureau à l'état-major est gros des projets du général. Les hommes d'affaires chuchotent entre eux, mesdames leurs épouses étalent leurs bijoux et leurs épaules nues. [81] Les aventuriers clament leurs rêves. Les journalistes, toujours en lutte avec la censure, préparent une protestation officielle. Les gens des services secrets — les moustaches — bavardent : ils sont si bavards ! Tous les hommes sont en chemise, manches retroussées, suant. Ici et là est assis quelque inspecteur de police en civil, qui écoute, bonhomme. Tout le monde le connaît. Il paraît que les « boys » annamites écoutent aussi, pour les Vietminh ou pour la Sûreté, pour les deux sans doute. Cela n'a pas d'importance. D'ailleurs, les verres finis, l'on passe à table, dans la grande salle à manger poissonnière, sous d'énormes ventilateurs au bruit de machines de guerre. La carte est énorme, les plats, eux, sont de la ratatouille de luxe pleine de ces arrière-goûts que les cuisiniers annamites savent donner avec leurs mains sales et leur amour de l'oignon. Malgré les noms gastronomiques des mets, rien n'est très reconnaissable dans les assiettes. Qui s'en soucie ? À midi, tout en mangeant, l'on dort déjà dans l'air pesant. La somnolence est générale. Seuls les maîtres d'hôtel annamites, de vieux serviteurs ridés qui font partie des meubles, sont bien réveillés. Ils passent sur les dalles qui servent de plancher, presque immatériels, tels les génies moqueurs du lieu.

Le *Continental*, c'est une machine à « faire de la piastre ». Franchini veille, le fait rapporter à fond. Pourtant, l'argent de l'hôtellerie est bien insuffisant pour expliquer ce mystère : comment se fait-il que cet homme si pauvre en 1940 soit si riche, si considéré quelques années après, qu'il soit le nabab, qu'il roule sur l'or ? Cette dernière expression, il faut la prendre à la lettre. Tout se passe comme si, chaque jour, la piastre, des millions de piastres, « travaillaient » pour lui, en filles soumises, sur les trottoirs des grands circuits. Mais est-ce là le « trafic » ? Tout dépend de ce que l'on appelle le trafic.

De ce que fait Franchini, il ne reste jamais aucune trace, il ne peut y en avoir. Mais, autant que possible, il s'associe à des gens intouchables, insoupçonnables, opérant dans les formes. Ce qu'il pratique, c'est la « légalité » dans le pourrissement. Mais là, il est

partout. Il est plus que l'homme de paille des « Grands »; malgré ses origines, son passé, il est devenu lui-même un des leurs, un « Grand » aussi, participant à leurs plus beaux coups. Il mêle ses capitaux à ceux des banques [82] pour les grandes affaires profitables. Conseiller de Bao-Daï et de toute la Cour, il exploite l'Indochine avec eux. Et, comme technicien financier de Baivian et des Bin-Xuyen, il participe au placement des capitaux de la bande. Mais tout cela, c'est de la « piastre honnête », de la « piastre des riches ».

Franchini va-t-il plus loin, est-il le « grand patron » inconnu, l'éminence grise des gangs corses de la piastre ? Nul ne le sait. En apparence, certainement pas. À voir, il n'est aucunement le trafiquant, le maître occulte, le chef d'une « organisation », avec tout ce qu'une organisation suppose d'hommes de main, de risques, de révolte contre la société. Au contraire, comme il adule les pouvoirs établis, tout ce qui est officiel ! Comme il abomine les « hommes », les hors-la-loi, le « milieu » ! « Moi, ne cesse-t-il de répéter, je ne mange pas de ce pain-là. » Il paraît qu'il a peur du « milieu ». Des « durs », des jeunes le font chanter. Ils viennent le surprendre au milieu de sa prospérité : « Dis, j'ai des ennuis. Alors, tu vas m'aider, père Franchini, tu vas me donner tant. »

Certes, la vie de Franchini est une lutte vers les honneurs et la considération bourgeoise. Mais son horreur du « milieu », n'est-ce pas une mise en scène ? Son honorabilité, n'est-ce pas avant tout une « couverture » ? Personne ne peut répondre. C'est encore un des mystères de Saïgon.

Pour moi, Franchini, c'est tout — sauf un tueur. C'est avant tout le « financier ». Il finance tout, toutes les opérations de la piastre, tous les circuits. Avant tout, il « trafique » honnêtement. Et s'il « trafique » malhonnêtement, avec les gangs, c'est tellement en dessous, avec tant de dissimulation qu'il n'est aucunement « brûlé » sur la place de Saïgon, qu'il continue d'être au mieux avec la Haute Banque et le Haut Commerce — ses principaux clients. Franchini, c'est le Saïgon de la piastre dans toute sa grandeur, toute sa dignité, toute son hypocrisie.

Vers 1950, Franchini est au sommet de sa puissance. C'est un gros homme qui prend de l'âge, majestueux, la figure rougeaude et couperosée, les yeux exorbités, un peu hagard, l'accent plein de soleil.

C'est un inquiet dont la pensée ne s'arrête jamais. Pour se calmer, chaque jour, il fume l'opium après le déjeuner [83] raisonnablement, dans sa chambre — un ermitage au bout d'un couloir. À l'entour les « boys » annamites de l'étage imposent le silence, avec des gestes furtifs et graves, aux clients inconscients qui ne savent pas. Lui-même, étalé sur un divan bas, la respiration forte, le corps énorme, réfléchit au milieu d'un décor de paravents et de laques. Accroupi à l'orientale à côté de lui, un vieil Annamite desséché prépare de temps en temps une boulette, la chauffant à la flamme de la lampe, la roulant sur le bord du fourneau de la pipe. Franchini, les yeux fermés, attend, impassible. Quand c'est prêt, se relevant un peu, il « tire sur le bambou » d'une seule haleine, jusqu'à ce que l'opium ait fini de grésiller. Pas un bruit, pas un mot. Toute la scène, à peine éclairée, est un jeu d'ombres.

Vers cinq heures et demie, rasséréiné, en pleine forme, Franchini quitte sa retraite et fait son entrée solennelle dans son royaume du *Continental*. C'est toujours le même rite. Soudain, il a rajeuni, il est redevenu le monsieur dans la force de l'âge, à peine trop mûr, le cou épais, cossu, merveilleusement noble dans son complet-veston et sa cravate. Dans cette cérémonie, son juste orgueil s'abrite derrière la modestie qui convient à un « tôlier ». La figure grasse et molle, mais droite et énergiquement projetée en avant, il passe à travers la cohue du Tout-Saïgon en faisant semblant de ne rien remarquer. Sa règle, c'est de « ne pas se mêler ». Mais, en quelques instants, de ses petits yeux en facette jetant de côté mille regards minuscules, il a tout observé, classé, analysé. Imperceptiblement, à force de battements de paupières et de tressaillements de mains, il rend à chacun, exactement, ce qui lui est dû. Parfois,

exceptionnellement, il se détourne pour donner une poignée de main — c'est un grand honneur qu'il fait. Il n'aime pas ce genre de dérogations. Avec quelle hauteur il continue d'avancer chaque fois qu'un importun sans éducation l'appelle : « Monsieur Franchini, monsieur Franchini. »

Cependant, à petits pas lourds, il progresse vers « sa table », vers « son » pastis, dans la galerie qui se trouve juste en surplomb de la fameuse terrasse. C'est le coin des « amis » qui le saluent aux cris de « Mathieu, Mathieu » c'est son prénom. Ce sont les anciens de la colonie, ceux-là [84] mêmes qui faisaient entre eux des collectes pour aider Franchini aux abois. Mais ils sont restés pauvres ; alors ils forment la cour de Franchini le milliardaire, ils sont plus ou moins ses parasites, ils le flattent. Pour la plupart, ce sont aussi des Corses — mais pas des « durs », rien que des retraités, des ratés, beaucoup de petits fonctionnaires ou de petits commerçants. Les vieux ont des crânes recuits par les tropiques, réduits à des rides et à des cheveux blancs. Les jeunes approchent la quarantaine ; mais ils présentent des masques creux et marqués de Méridionaux tuberculeux.

Franchini aide à vivre ses vieux copains, leur donnant le couvert, un peu d'argent — mais il est très exigeant au sujet des compliments. Tout le groupe est rassemblé autour de « Mathieu » comme des conspirateurs. C'est la conspiration des approbations, des rires, des sourires, des hochements, des cris de colère, selon ce que Mathieu raconte. Car il est toujours en train de vider le trop-plein de son cœur. Et, devant les réactions de son fidèle auditoire, il se rengorge, dans un curieux mélange de sentimentalité, de vanité et de ruse.

Car Franchini, c'est un « sensible ». Certains jours, il a besoin de s'épancher dans le sein d'auditeurs moins dociles. J'ai alors droit moi aussi à la « table » et au « pastis » qu'un boy verse religieusement d'une bouteille spéciale. M'apercevant soudain, il se rue vers moi, mastodonte silencieux dont on n'entend que le souffle. C'est un raid où, me tapotant sur l'épaule, il me glisse à l'oreille : « Venez. Vous n'êtes pas un « mauvais ». Je vais tout vous dire. » Il ne me dit rien. Pendant un quart d'heure, il fait l'important avec des clins d'yeux, des silences lourds, des débuts de confidences, des hoquets. Tout ceci pour préparer le terrain, pour m'amener au seul sujet de conversation qui l'intéresse : sa vertu. Pendant des heures, pitoyablement, superbement, toujours truculent dans l'étalage des sentiments — la noble indignation, la fureur apoplectique ou le mépris de glace —, il me clame son honnêteté. Il me cite, avec tout un jeu de marques de respect, tous les noms des personnalités honorables qui « apprécient Franchini ». Il maudit les autres. Il crie qu'il est une victime, qu'on le persécute — cela de telle façon que, si je ne le croyais pas, je lui ferais une injure mortelle. Il me surveille, et je compatis avec lui. Alors, il se plaint de [85] son destin, il a la larme à l'œil pour me parler de sa femme annamite qui est morte, du fils qu'elle lui a laissé : « Il est à l'École des Sciences politiques, le petit. Je veux en faire un diplomate. » Soudain, le bon papa rayonne.

Parfois, pris de gloriole, il s'oublie un peu dans ce rôle d'homme intègre. Il me fait part de sa « sagesse » : « Tout Franchini que je suis, je sais bien que tout le monde me lâcherait, que je tomberais dans un gouffre à la moindre erreur. Mais Franchini, monsieur, ne fait jamais de bêtise. Personne ne peut l'attraper. On le sait bien d'ailleurs que le Franchini, il est sérieux. » En fait, il passe son temps, au milieu de ses activités mystérieuses, à se « tenir à carreau ». D'autant plus que, par nature, il est peureux. Il a la frousse de tout. Dès que Saïgon est un peu tendu, il part en France en bateau (car il redoute aussi l'avion). Il ne comprend rien à la « grande politique », mais il connaît merveilleusement sa bonne ville de Saïgon. À certains signes, il sait bien avant tout le monde que les grenades vont se multiplier et qu'il serait bien mieux à Paris ou à Marseille.

Parfois, alors que Franchini pérore, un « boy » annamite se glisse vers lui, lui murmurant quelques mots. Aussitôt, il part aussi vite qu'il peut, les jambes lourdes, la

physionomie tendue, l'air encore plus mystérieux que d'habitude. Tout simplement, il court vers son bureau, une pièce complètement à l'écart, donnant directement sur la place du Théâtre. C'est là que, presque en cachette, il reçoit les visiteurs importants, le Père Moreau, des missions Étrangères, des messieurs de la Banque, de l'Import-Export, quelques Corses aussi. L'endroit est nu, très simple, une sorte de confessionnal pour les grosses affaires. En arrivant, il dit à sa secrétaire, une femme-moineau toute jeune, toute blonde : « Va, mon enfant, laisse-nous. » Au bout d'une demi-heure, Franchini revient avec un petit sourire de contentement. Dans sa joie, il lâche auprès des « amis » une grande plaisanterie, bien sale et bien lourde, puant l'égout. Car, au fond de lui-même, il y a toujours une grossièreté qui sent le « milieu ».

Cela ne l'empêche pas, par moralité, d'interdire aux messieurs de recevoir dans leurs chambres des dames à qui ils ne sont pas mariés. Évidemment, tout dépend des « boys » à qui il faut graisser la patte. Certains de ces serviteurs pro- [86] posent leurs épouses légitimes en disant : « Ma femme, elle est jeune, elle est jolie... »

Tout réussit à ce Franchini grandiose et ridicule. Quel est donc le secret de cet ancien truand qui a pris le genre de distinction de la haute restauration, de ce monsieur maniaque et poussif ? C'est l'instinct — une sorte de divination primitive qui lui sert d'intelligence, qui lui permet de tout oser. Sans cesse, il hume, il flaire, toujours à la chasse, toujours en arrêt, sachant tout, voyant tout, ne négligeant rien, secret comme une tombe, toujours *tragediante*, toujours *commediante*, infatigable.

Cependant, à Saïgon, Franchini est plutôt aimé. Il n'est pas « méchant », il a même une certaine bonté, sauf lorsqu'on touche à sa dignité — cette dignité à laquelle il tient tellement. Il écrase d'un « monsieur » au poids définitif quiconque lui manque. C'est d'ailleurs un de ces « monsieur » qui est la source de tous ses malheurs, en en faisant un Al Capone de la piastre pour la France et le monde entier. Cela se produisit à la suite d'un extraordinaire imbroglio, dominé par cette absurdité qui est la fatalité de l'Indochine.

La tragi-comédie commença avec un journaliste de Bordeaux qui dénonça dans ses articles « Franchini le Trafiquant ». Là-dessus arriva à Saïgon le plus jeune et le plus brillant des grands reporters français, Armorin. Il veut frapper un grand coup. Au *Continental*, il s'approche de la table où Franchini trône paisiblement au milieu de sa cour. Là, sans le saluer, à haute voix, devant le Tout-Saïgon, il demande à Franchini — comme si c'était le dernier des petits margoulines — à quel taux il prendrait ses dollars. Franchini, paralysé de stupeur devant cet inconnu, se récrie enfin. Armorin insiste : « Vous changez l'argent au marché noir, je le sais. » Alors, lentement, massivement, Franchini se lève et, de toute sa hauteur, foudroie Armorin d'un « monsieur... » au courroux magnifique. Tous les « amis » se sont dressés en même temps que « Mathieu ». Le plus emporté est un Corse au nom terrible, à la figure terrible ; en fait c'est un fonctionnaire des postes en congé de maladie, tout petit et tuberculeux au dernier degré. Il tient à peine sur ses jambes. Mais, dans sa passion pour Franchini, il ne se « contient » pas, il gifle Armorin, persuadé d'ailleurs qu'il s'agit du journaliste bordelais [87] qui avait « sali » Mathieu. Armorin, lui, s'enfuit, se croyant entouré de « tueurs ». On s'explique mal qu'il ait pu prendre pour des « assassins » les débris inoffensifs de la colonie qui constituent la « bande au pastis » de Franchini.

Tout est confusion. Armorin vit en homme traqué, se mettant sous la protection des légionnaires qu'il connaît. Il écrit à son journal que, s'il lui arrivait malheur, ce serait un crime de Franchini. Et — quelques semaines plus tard — il lui arrive malheur. Il est allé à Calcutta. De là, il prend un avion d'Air France pour Paris. Un avion qui s'écrase à Bahrein. Armorin est tué. Il n'est plus qu'un cadavre qu'on arrache à la carlingue quand arrive à Paris, à son journal, la lettre dans laquelle il disait : « Franchini veut me faire assassiner. » Le journal croit à ce message d'outre-tombe et accuse Franchini d'avoir fait saboter l'appareil, pour se débarrasser d'Armorin et des documents qu'il ramenait.

C'est ainsi, par ce drame, que Franchini restera à jamais comme l'un des trois grands noms ayant marqué la Guerre d'Indochine. Plus tard, il y aura de Lattre mourant, il y aura le parachutiste anonyme de Dien Bien Phu pour incarner l'héroïsme. Mais Franchini sera, pour des années, le « vilain » formidable et monstrueux de la « sale guerre ».

Armorin ne s'est pourtant pas trompé tout à fait. Le vrai Franchini n'a pas l'envergure qu'il lui donne. Mais, dans sa réalité, tel qu'il est chaque jour, il est peut-être plus significatif encore. Le brave M. Franchini, Mathieu pour les amis, résume à lui seul Saïgon, tous les Saïgon possibles du temps de la piastre.

Après Diên-Biên-Phu,
Mathieu Franchini quitte définitivement le Viêt Nam.
Se refusant à vendre le Continental, il le donne en gérance.

1964-1975 : Philippe Franchini succède à son père.

« Mon seul concurrent, c'était en face, le Caravelle. Des catholiques venaient à mon hôtel, quêter pour leurs associations. Or l'évêque était le propriétaire du Caravelle. Alors, le directeur du Continental, qui était un Vietnamien, me disait : « Non, écoutez, on ne va pas leur donner » (*Passions Viêt Nam*, octobre 2000).

1989 : LA RÉOUVERTURE DU CONTINENTAL
VUE PAR JEAN-CLAUDE POMONTI
(*Le Monde*, 21 octobre 1989)

COMMENT TANGENTER LE CLICHÉ SANS Y SOMBRER
(il ne manque que le souvenir impérissable du séjour de M^{me} Isis)

La façade a été repeinte en blanc et ivoire. Une piscine sera aménagée au-dessus du petit bâtiment qui donne sur le jardin intérieur et qui doit bientôt abriter salon de massage et sauna. La climatisation a envahi le rez-de-chaussée, y compris la terrasse. Bref, après une douzaine d'années de pénitence, le *Continental* a fait peau neuve et rouvert ses portes. L'hôtel, l'un des plus célèbres d'Asie, entame ainsi sa quatrième existence.

Saïgon est devenue Ho-Chi-Minh-Ville en 1975. Déjà rebaptisée, après le départ des Français, rue Tu-Do (rue de la Liberté), la rue Catinat s'appelle depuis quatorze ans rue Dong-Khoi (rue de l'Insurrection-Générale). Mais le Continental, la plus célèbre bâtisse de type colonial sur cette artère centrale de Saïgon, demeure le Continental, même quand on le met au goût du jour et qu'il semble ainsi lavé, nettoyé, blanchi de ses nombreux passés. Tout net, avec une petite allure de pâtisserie, privé pour un temps de ses odeurs et de ses secrets, comme enrobé de naphthaline.

Dès 1922, de passage à Saïgon, François de Tesson découvre « la Canebière de l'endroit », la rue Catinat, et « le Continental Palace où se retrouvent les flâneurs aux heures de repos ».

« L'heure verte à la terrasse »

André Malraux, dans ses *Antimémoires*, évoque « l'ennui de la Cochinchine, les casques coloniaux, l'heure verte à la terrasse du *Continental* quand le bref soir tombait sur les caroubiers, sur les victorias qui se croisaient rue Catinat dans le bruit de leurs grelots, et l'extinction des feux dans les casernes de tirailleurs sénégalais ».

Cette époque coloniale, celle des années 20, fut la première d'un hôtel en faillite au lendemain de la dépression et que Mathieu Franchini racheta alors pour une bouchée de pain. Ce Corse venu tenter sa chance à l'appel d'un oncle surveillant général au lycée Chasseloup-Laubat de Saïgon fera du *Continental* le centre de la vie sociale saïgonnaise. Les dames de la société coloniale s'habillaient alors en robe longue pour y venir prendre le thé les jeudis et dimanches après-midi. Le samedi, on y dansait sur un plancher monté à l'extérieur, face au théâtre municipal.

La deuxième vie du Palace, grand ouvert sur une rue qui porte encore le nom d'un maréchal de Louis XIV, s'assimile à la première guerre d'Indochine, la française. « L'apéritif se prend obligatoirement sur la terrasse du *Continental*, à même le trottoir », raconte Lucien Bodard dans *l'Humiliation* [...].

Graham Greene y rédige, sur la fin de cette première guerre, son fameux roman *Un Américain bien tranquille*. Le corps expéditionnaire décroche et Mathieu Franchini en fait autant pour regagner la métropole, où il s'éteindra en 1965.

La page est tournée, et le *Continental* serait peut-être devenu un hôtel comme les autres si Philippe Franchini, le fils de Mathieu, revenu au Vietnam pour liquider les affaires de son père, n'avait pas décidé de rester quelque temps sur place. Avec cet Eurasien si éclectique, historien de formation, qui vit alors un pinceau dans une main et une caméra dans l'autre, le *Continental* trouve une âme. Il est le rendez-vous des journalistes de la deuxième guerre d'Indochine, l'américaine.

Les grands hebdomadaires américains s'y installent, *Times* au premier étage et *Newsweek* au second. Jean Lartéguy, l'autour du *Mal jaune*, y revient presque chaque année. James Jones, l'auteur de *Tant qu'il y aura des hommes*, erre dans le jardin. Pierre Schoendoerffer qui tournera l'hiver prochain au Vietnam un film sur la bataille de Dïen-Biên-Phu, y fait des apparitions. Les bureaux du *New York Times* et du *Washington Post* sont dans un immeuble de l'autre côté de la rue Catinat. L'Agence France-Presse se trouve à deux pas. « Radio-Catinat », le moulin à rumeurs de la guerre, siège chez « Givral », un café qui fait face au *Continental* et où toutes les stratégies se confrontent, en fin d'après-midi, à l'heure de la bière « 33 ».

Comme son père autrefois, Philippe Franchini se retire quand une autre page se tourne pour vivre autre chose ailleurs, en l'occurrence une vie, fort active, de romancier, historien et scénariste, quand il ne fait pas un dessin pour le *Monde* ou une chronique pour *l'Express*. Il rassemble notamment ses souvenirs dans un livre très émouvant, *Continental Saïgon*

Confisqué en 1975, l'hôtel se meurt lentement, jusqu'à en fermer ses portes. Argenterie et vaisselle se revendent dans les arrière-boutiques de Ho-Chi-Minh-Ville. Il faudra attendre, en 1985-1986, l'ouverture du Vietnam aux hommes d'affaires, aux Vietnamiens d'outre-mer, aux touristes, aux journalistes pour que l'État songe à donner sa quatrième chance au vieil hôtel, au cœur de la capitale économique du Vietnam.

Coïncidence symbolique : si les travaux ont duré deux ans, l'inauguration officielle de l'hôtel a eu lieu le 27 septembre, lendemain même du retrait officiel des troupes vietnamiennes du Cambodge. Pour 17 millions de francs, la bâtisse a été réaménagée avec l'aide de techniciens et d'ingénieurs français.

La ronde des deux-roues

La climatisation centrale et les ascenseurs sont neufs. La cage d'escalier a été déplacée. L'ancien restaurant des journalistes, « la Dolce Vita », a été transformé en galerie marchande, le hall a été agrandi, le mobilier, pour l'essentiel, renouvelé. Les chambres ont perdu en lumière ce qu'elles ont gagné en boiseries cossues.

La circulation n'est pas si dense à Saïgon de nos jours, sauf les soirs où les deux-roues se lancent dans des rondes infernales. L'ex-rue Catinat est cependant en sens unique et interdite aux cyclo-pousse. On la descend pour aller du « plateau », où est plantée la grande cathédrale aux briques délavées, au quai sur la rivière de Saïgon, là même où avait mouillé le *Catinat*, navire amiral de la flotte française qui avait remonté la rivière au siècle dernier. C'est là que doit s'ancrer bientôt un bateau-hôtel — deux cents chambres, tennis et piscine — construit à Singapour et qui, sur le reef australien, a fait faillite en quelques mois avant d'être racheté à bas prix par les Vietnamiens.

En cachant sa terrasse derrière de larges baies vitrées, en y coulant un air frais artificiel, le *Continental* s'est comme coupé de son environnement. Dans un décor plus pompeux, qui tranche sur l'intimité qui s'en dégagait autrefois, il s'est replié sur lui-même, comme s'il souhaitait non tourner le dos à la rue, mais lui en imposer au lieu d'être, ce qui fut le cas, ouvert à tous vents.

Cette première impression, cependant, risque de s'évanouir avec le temps. L'humidité fait rapidement son œuvre. Le *Continental* ne pourra pas longtemps se couper de Saïgon, qui sait si bien tout digérer et faire renaître à sa manière.

Période d'essai

M^{me} Nguyen Thi Thu, la directrice francophone et épouse d'un membre du comité central du PC vietnamien, ne s'y trompe pas. Elle compte notamment sur une clientèle de journalistes, et c'est pourquoi la bâtisse elle-même n'a pas été touchée. Palace le plus moderne du Vietnam, le *Continental* n'en est qu'à sa période d'essai. Et les nouvelles moutures, ici, se confondent vite avec des formules sans doute usagées mais qui ont fait leurs preuves.
